Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8970534
Centre d'intérêt: 815

Thompson, Claude.

Cours Musique et liturgie [illegible] / Claude Thompson.
-- Drummondville : Collège de Drummondville, c'1989.
xiii, 106 p. ; 28 cm.

Titre de la couv. "Vingt-cinq ans après --".

Vedette(s)-secondaire(s): Collège de Drummondville

Descripteur(s): Musique * Liturgie * Education des adultes * Collégial (Ordre d'enseignement)

Conçu pour l'éducation des adultes, le document est un résumé détaillé du cours Musique et liturgie. Le cours a pour objectifs généraux de susciter la réflexion sur les fonctions des acteurs lors d'une célébration liturgique et de suggérer des moyens pour créer une ambiance propice au recueillement et à la participation. Le document comprend trois modules. Le premier porte sur: 1. la notion de liturgie; 2. l'histoire de la liturgie; 3. les principaux décrets de la Sainte liturgie; 4. le rôle des différents acteurs. Le second vise: 1. à prendre conscience de l'influence de la musique; 2. à définir les caractéristiques des genres musicaux et à établir leurs effets. Le module trois propose de tenter d'arriver à un équilibre dans les célébrations et de faire passer le message liturgique à l'aide de la musique. Chaque chapitre renvoie à des pièces musicales et/ou un vidéo. Le document suggère des modalités d'évaluation.

Type de document: d

8970634

Cégep de Drummondville

960, RUE SAINT-GEORGES, DRUMMONDVILLE (QUÉBEC)
J2C 6A2
(819) 478-4671 FAC-SIMILÉ (819) 474-6859

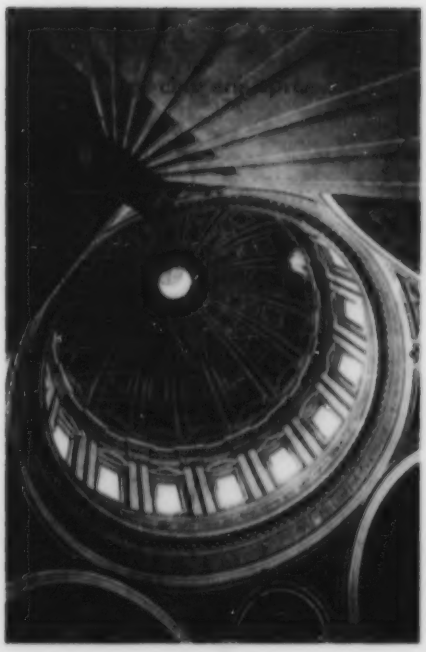

COURS
MUSIQUE ET LITURGIE
Document d'accompagnement

CLAUDE THOMPSON, ptre.

COURS MUSIQUE ET LITURGIE

HISTORIQUE

Le Cégep de Drummondville a dispensé de janvier à avril 1985, un cours de musique et liturgie dans le cadre d'un projet pilote sous la responsabilité du service de l'éducation aux adultes.

L'instigateur du projet, M. Gilles Fortin, aidé d'une équipe, avait réalisé un sondage auprès de plusieurs diocèses du Québec et du Canada français, sondage qui avait révélé que beaucoup de gens désiraient recevoir une formation de base en musique et liturgie.

Par la suite, on organisa une rencontre avec Dom André Laberge, les abbés Antoine Bouchard et Claude Thompson, messieurs Paul Vigeant et Gilles Fortin pour penser le contenu d'un tel cours. L'abbé Thompson accepta de prendre la responsabilité de dispenser le cours.

Une première session fut donnée à Drummondville, en janvier 88. Vingt-six personnes s'inscrivirent: il s'agissait d'animateurs, d'organistes et de chanteurs de 17 paroisses des diocèses de Nicolet et St-Hyacinthe.

C'est ce même cours qui est maintenant disponible pour une formation à distance.

Il faut rendre hommage à l'abbé Claude Thompson qui a énormément travaillé à la réalisation de ce cours magistral.

Le Service de l'Education
permanente du Cégep de
Drummondville

Le 26 mars 89

ISBN 2-920169-51-3
Dépôt légal - 1er trimestre
Bibliothèque nationale du Québec

COURS MUSIQUE ET LITURGIE

OBJECTIFS

OBJECTIF GENERAL DU COURS:

- Réfléchir sur les fonctions des acteurs lors d'une célébration liturgique.
- Suggérer des moyens pour créer une ambiance propice au recueillement et à la participation.

OBJECTIF DU 1ER MODULE: (liturgie)

- Approfondir la notion de liturgie
- Connaître l'histoire de la liturgie.
- Connaître les principaux décrets de la Sainte Liturgie.
- Définir les rôles des différents acteurs.

OBJECTIF DU 2 IEME MODULE: (musique)

- Prendre conscience des pouvoirs de la musique sur l'être humain.
- Définir les caractéristiques des différents genres musicaux et établir leurs effets spécifiques.

OBJECTIF DU 3 IEME MODULE:(musique et liturgie)

- Tenter d'arriver à un équilibre dans les célébrations; faire passer le message liturgique à l'aide d'une musique appropriée.

OUTILS DE TRAVAIL:

- Cassettes audio (7)
- Documents écrits (résumé du cours)
- Cassette vidéo (1)

DEROULEMENT:

On écoute chacune des cassettes audio à l'aide du résumé ci-joint.

Il est important de bien saisir la portée de chacun des chapitres avant de poursuivre. Comme il s'agit d'un cours à distance, l'évaluation consistera en la préparation de 3 travaux dont vous trouverez les exigences à la fin de chaque module:

- un portant sur la liturgie (pages 1 à 48)
- un autre sur la musique sacrée (pages 48 à 58)
- un dernier sur la réaction de l'étudiant en regard de la liturgie actuelle et de la musique sacrée. (Voir l'ensemble du document et tout particulièrement la troisième partie, pages 59 à 98). Ce dernier travail pourra être remplacé par une cassette donnant des exemples de réalisations en liturgie et en musique dans le milieu où évolue l'étudiant.
- Le cours pilote expérimenté à Drummondville à l'hiver 88, a permis aux étudiants présents d'enregistrer un certain nombre de chants que vous retrouvez sur ces cassettes; ceci peut donner une bonne idée du répertoire qui a été suggéré à ce moment-là et qui tient compte des communautés dont les moyens sont plus limités. On peut se procurer la plupart de ces chants en se référant à la ressource régionale.

MODALITES D'EVALUATION:

Tel que mentionné, on doit rédiger ces travaux à la fin de chaque module (cf. P. 48 - 58 - 98.) Le cours étant échelonné sur 15 semaines, l'audition des cassettes peut se faire au rythme de une cassette par deux semaines.

La remise des travaux se fera alors de la façon suivante:

- 1er travail à remettre, dans la 8e semaine (25%)
- 2ième travail, dans la 11e semaine (25%)
- 3ième travail, dans la 15e semaine (50%)

On devra faire parvenir ses devoirs à la ressource régionale dont les coordonnées sont les suivantes:

_____

_____

_____

Vous pouvez également communiquer avec ce dernier pour des informations supplémentaires, pédagogiques ou autres.

ATTESTATION D'ETUDES:

Une fois vos travaux remis et corrigés, chacun des étudiants recevra par la suite son relevé de notes et une attestation de l'Education aux adultes du Cégep de Drummondville.

Annexes: Vous trouverez en annexe A, la liste des exemples insérées dans l'enregistrement.

Vous trouverez en annexe B, un document sur l'orgue préparé par MM. Paul Vigeant et Gilles Fortin.

CASSETTE VIDEO:

Il s'agit d'une célébration qui a été réalisée au Collège St-Bernard de Drummondville le 12/04/88, à la fin de la session-pilote du cours musique et liturgie.

Les chants entendus ont été exécutés par les participants qui ont suivi le cours. Des parents et amis du groupe se sont joints à eux pour la messe.

Célébrant:	Claude Thompson, ptre
Concélébrant:	Emile Lemaire, ptre
Chef de choeur:	Paul Vigeant
Organiste:	Raymond Perrin
Servants:	Equipe de la maîtrise de Trois-Rivières.

EX.1: BACH, "Choral du Veilleur"; Erato STU 70838; cassette 1 A

INTRODUCTION

EX.2: TALLIS, Motet "O nata lux"; MHJ stereo 4827M; cassette 1 A

COURS MUSIQUE ET LITURGIE

PLAN DE COURS:

MODULE 1: **LITURGIE**

CHAP. I Notions incomplètes de la liturgie. Recherche de la définition.

CHAP. II Définition de la liturgie.

CHAP. III Actualité et finalité du mystère liturgique.

CHAP. IV Acteurs de la liturgie. La participation. Les différentes fonctions.

CHAP. V Les actes de la liturgie. Survol historique de la liturgie avec insistance sur la liturgie de la messe.

CHAP. VI Eléments de la liturgie et explication des parties de la messe d'après le Missel de Paul VI.

CHAP. VII L'année liturgique.

CHAP. VIII La liturgie dans l'activité globale de l'Eglise.

MODULE II: **MUSIQUE.**

CHAP. I Notions d'esthétique musicale. Valeur propre du langage musical. Musique et texte.

CHAP. II Différents genres musicaux. Musique éducative et fonctionnelle. Musique de loisir et de détente.

MODULE III: **MUSIQUE ET LITURGIE.**

CHAP. I Art sacré et art profane. Musique religieuse et musique liturgique.

CHAP. II La musique partie intégrante de la liturgie (genres, formes, styles).

CHAP.III Survol historique de la musique sacrée.

CHAP. IV Réforme issue de la constitution "De Sacra Liturgia" du Concile Vatican II.

CHAP. V Tâche musicale des acteurs de la célébration.

CHAP. VI Situation actuelle. Solutions en profondeur.

BIBLIOGRAPHIE

A- DOCUMENTS DE BASE EMANANT DE ROME

1903 Pie X, Motu proprio "Tra le sollicitudine".

1928 Pie XI, Constitution apost. "Divini cultus".

1947 Pie XII, Encyclique "Mediator Dei".

1955 Pie XII, Encyclique "Musicae Sacrae disciplina".

1958 Pie XII, Instruction "De musica sacra et sacra liturgia".

Concile Vatican II: Plusieurs constitutions et décrets concernant plus ou moins directement la liturgie. Les deux plus importants sont:

1963 Constitution "De Sacra Liturgia" (Sacrosanctum Concilium).

1964 Constitution "Lumen Gentium" sur l'Eglise.

1964 Paul VI, Motu proprio "Sacram liturgiam".

1964 Conc. Vat. II, Instr. "De sacra liturgia".

1965 Paul VI, Encycl. "Mysterium fidei"

1967 Conc. Vat. II[1] Instr. "De musica sacra" (5 mars).

1967 Conc. Vat. II[1] Secunda instructio "Tres ab hinc annos".

1967 Conc. Vat. II[1] Instr. "De cultu mysterii eucharistici".

1969 Promulgation par Paul VI du nouveau "Missale Romanum".

N.B. Tous les documents parus à partir de 1963 ont été publiés avec commentaires dans le Bulletin de la Commission Nationale de Liturgie.

---

1 Conjointement par le "Consilium" pour l'application de la Constitution sur la liturgie et la Congrégation pour le Culte Divin.

B- DOCUMENTS EMANANT DE L'EGLISE CANADIENNE
(A partir du Concile Vatican II)

1964 Première ordonnance de l'Episcopat canadien (pour l'application de la Const. "De Sacra Liturgia")

1964 Rituel des sacrements.

1964 Lettre pastorale de l'Episcopat canadien sur la réforme liturgique.

Deuxième ordonnance de l'Episcopat canadien. Directives de l'Episcopat canadien sur la musique sacrée. Normes pratiques.

1965 Troisième ordonnance de l'Episcopat canadien. Directoire pour la construction des églises (Commission diocésaine de liturgie de Montréal).

1966 Quatrième ordonnance de l'Episcopat canadien. Cinquième ordonnance de l'Episcopat canadien.

1968 Rituel pour les funérailles.

C- OUVRAGES GENERAUX SUR LA LITURGIE

BEAUDUIN, Dom Lambert, La piété liturgique, Bureau des oeuvres liturgiques, Mont-César, Louvain (Belgique), 1922.

BOUYER, Louis, La vie de la liturgie, Cerf, 1960.

FAVREAU, Mgr F., La liturgie, Coll. l'Héritage du Concile, Desclée, 1983.

JUNGMANN, Joseph-André, Missarum Solemnia, (3 tomes), Aubier, Editions Montaigne, Paris, 1950.

JUNGMANN, J.A., Des lois de la célébration liturgique, Cerf, 1956.

JUNGMANN, J.A., La liturgie de l'Eglise romaine, Salvator-Mulhouse, Casterman-Paris, Tournai, 1957.

KLAUSER, Theodor, Petite histoire de la liturgie occidentale, Cerf, Paris, 1956.

MARTIMORT, A.G., L'Eglise en prière, Desclée, 1961.

RIMAUD, DIDIER ET GELINEAU, Joseph, Le guide du Psautier, Cerf, 1962.

D- OUVRAGES SUR LA MUSIQUE SACREE

COLLABORATION, (ouvrage écrit en), Musique sacrée et langues modernes, (compte-rendu de 2 colloques internationaux), Coll. Kinnor, Fleurus, 1964.

CORBIN, Solange, L'Eglise à la conquête de sa musique, Gallimard, 1960.

DEISS, Lucien, La question essentielle, Levain, 1981.

GELINEAU, Joseph, Chant et musique dans le culte chrétien, Fleurus, 1962.

NASSOY, Georges, Le guide liturgique de l'organiste, Coll. Kinnor, Fleurus, 1965.

Le chant liturgique après Vatican II, (Semaine d'études internationales - Université de Fribourg, Suisse), Coll. Kinnor, Fleurus, 1965.

La tâche musicale des acteurs de la célébration, (Semaine d'études internationales, Pampelune, Espagne) Coll. Kinnor, Fleurus, 1967.

E. REVUES

BULLETIN NATIONAL DE LITURGIE, (Organe officiel de la conférence catholique canadienne pour la liturgie). Cf. le no. 61 "Célébrer l'eucharistie", de janvier et février 1978.

MAISON-DIEU, Revue de Pastorale liturgique (cf. les nos.59, 60, 61 et 77 qui contiennent des documents officiels et d'excellents commentaires).

MUSIQUE ET LITURGIE

N.B. Un supplément à cette revue (nos. 110 - 111: avril-sept. 1967) intitulé: "La musique dans la liturgie", l'Instruction "Musicam Sacram", une note pastorale de l'Episcopat français et des directives pratiques.

PAROISSE ET LITURGIE, (Abbaye St-André de Bruges).

UNIVERSA LAUS, (Groupe international d'études pour le chant et la musique dans la liturgie, C.P. 76, Ch. 1950 - Sion 2 - Suisse)

VIE LITURGIQUE, (Québec)

F- AUTRES DOCUMENTS

BOUCHARD, Antoine, Musique liturgique, Principes Notes de cours, Université Laval.

BOUCHARD, Luc, A propos des vingt ans du renouveau liturgique, Le Presbyterium (Diocèse de St-Jérome).

THOMPSON, Claude, Document sur la musique sacrée, notes dactylographiées pour la Fédération des Pueri Cantores du Québec, janvier 1987.

EX.3: VULPIUS, "Christ est vraiment ressuscité"; session 88; cassette 1 A

PREMIERE PARTIE

LITURGIE

CHAPITRE I

NOTIONS INCOMPLETES DE LA LITURGIE. RECHERCHE DE LA DEFINITION.

1. Ensemble des cérémonies du culte extérieur de l'Eglise.

2. Rassemblement, réunion festive des baptisés.

3. Ensemble d'actions suscitant une réponse du fidèle vers la prière ou des activités caritatives, peu importe le contenu ou la forme.

LA PREMIERE DEFINITION s'est maintenue longtemps dans les manuels avant Pie XII. Elle origine surtout de la Renaissance et de l'époque baroque.

- Le retour à l'humanisme gréco-romain produit une certaine désacralisation de la liturgie (utilisation de la mythologie comme dans l'opéra naissant).

- Le concile de Trente épure la liturgie de textes et de rites encombrants. Il verse un peu dans un purisme si réglé qu'il donne naissance à la "Missa rubricarum" (voir chap. V).

- Influencée par un idéal de vie de cour, la liturgie verse dans l'artificiel de cérémonies où prime l'étiquette. Le peuple assiste muet à ces grands déploiements bien dans l'esprit du baroque qui aime la grandiloquence, l'expression des sentiments individuels, etc... Ici on cherche avant tout un "objectif" sans tenir compte suffisamment du "subjectif".

LA DEUXIEME DESCRIPTION rabaisse la célébration à un niveau trop humain. On met dans l'ombre le but spirituel de la liturgie, l'union au Christ pour insister sur la fête. Voir à ce sujet, le merveilleux article du père Hans-Urs von Balthasar, dans Communio no. III, 6-nov.-déc. 1978 où il dit que la liturgie n'a pas comme but la satisfaction des participants à n'importe quel prix, mais la communion au Mystère du Christ.

On dévie aussi de l'authentique liturgie en célébrant d'abord la "beauté." L'esthétique doit être au service du Mystère. (Manque de perspective surnaturelle; négligence de l'essentiel pour l'accessoire).

LA TROISIEME NOTION oriente la liturgie nettement vers le subjectif où une espèce d'anarchie dans les moyens peut conduire à des fantaisies et finalement à l'illusion. Une fausse créativité peut nous faire passer à côté de l'essentiel (subjectif sans objectif).

EX.4: Antienne "Regina Coeli" (grégorien); FC 521 MU 311 A; cassette1A

CHAPITRE II

DEFINITION DE LA LITURGIE

Dans "MEDIATOR DEI" Pie XII, au début de son encyclique, dit pourquoi elle est nécessaire:

1. Parce que trop de gens ignorent encore la liturgie et ne lui prêtent aucun intérêt.

2. Parce que même si on est intéressé, on ne saisit pas assez sa nature et son ampleur.

DEFINITION DE MEDIATOR DEI:

> "C'est le culte public que notre Rédempteur rend au Père comme Chef de l'Eglise; c'est aussi le culte rendu par la société des fidèles à son Chef et, par lui, au Père éternel. C'est, en un mot, le culte intégral du corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire du chef et de ses membres."

Ce qui refute la théorie d'un culte purement formel, mais aussi l'idée d'un rassemblement où il y aurait enthousiasme, fête, mais d'où serait absente la référence à une véritable spiritualité centrée sur le Mystère.

La définition de Pie XII écarte également un type de liturgie d'où un contenu objectif serait absent.

Insistance plus loin sur la nature hiérarchique de la liturgie.

Après "Mediator Dei" deux autres textes importants:

- "Musicae sacrae disciplina" (1955)

- Instruction de la S.C. des rites (1958)

Vatican II, dans "De sacra Liturgia", approfondit tout cela dans des perspectives très hautes:

1. La liturgie poursuit l'oeuvre de salut accomplie par le Christ (par. 5 et 6).

2. La liturgie est présence du Christ (par. 7)

> "Pour l'accomplissement d'une oeuvre si grande, le Christ est toujours là auprès de son Eglise, surtout dans les actions liturgiques... lorsque quelqu'un baptise, c'est le Christ lui-même qui baptise... c'est lui qui parle tandis qu'on lit dans l'Eglise les Saintes Ecritures."

Fin du côté A (cassette I)

3. La liturgie terrestre est un avant-goût de la liturgie céleste (par. 8).

N.B.: Ici les arts ont un grand rôle à jouer s'ils cherchent à faire pressentir l'au-delà.

Donc, conditions essentielles pour qu'il y ait liturgie:

- liturgie, oeuvre de sanctification, se rattachant à la fonction sacerdotale du Christ, mode unique par lequel l'acte rédempteur du Christ est répandu par l'Eglise.

- Elle le fait par les actions liturgiques instituées par Jésus-Christ ou par l'Eglise.

- Elle est réalisée par l'action de la hiérarchie de l'Eglise et le peuple des baptisés y prend une part active.

Je vous suggère donc la définition suivante de la liturgie:

C'est le culte public que rend à son Père le Prêtre éternel et à sa suite l'Eglise, rendant efficace l'oeuvre de salut grâce à des actions liturgiques instituées par le Christ ou par l'Eglise et auxquelles les baptisés prennent une part active.

Ethymologie: du grec "leitourgia", service dans l'intérêt du peuple (de "leiton", qui appartient au peuple et de "ergon", travail, service). On trouve ce mot dans la bible grecque et il passe ainsi dans l'usage de l'Eglise (plutôt tard en occident).

EX.5: BACH, Prélude en ré majeur; DG 138 907; cassette 1B

CHAPITRE III

ACTUALITE ET FINALITE DU MYSTERE LITURGIQUE
(Approfondissement de la définition)

L'Eucharistie est le coeur de la liturgie: l'acte rédempteur qui répand sur l'Eglise les trésors de la croix en vue de la restauration définitive de l'univers dans le Christ par la résurrection. Il est le "Mysterium fidei", mystère-action dans lequel tous sont rassemblés, Tête et Corps mystique.

A- FORME PERMANENTE DE LA LITURGIE:

1- La communion (participation aux mêmes dons)

2- Le sacrifice (celui du Christ: la croix) offert sacramentellement.

3- L'action de grâce.

4- Le mémorial (de tout ce qui conduit à la croix et tout ce qui suit la résurrection).

B- ACTUALITE DU MYSTERE LITURGIQUE:

Dans et par la liturgie, l'acte universellement sauveur du Christ qui donne la vie par sa mort, est véritablement et réellement présent aux hommes.

C- FINALITE DU MYSTERE LITURGIQUE:

C'est le salut de l'homme par sa sanctification et conséquemment la gloire de Dieu.

Cependant, il est bon de considérer cette finalité en tenant compte de l'ensemble de la finalité du monde, ce qui est doublement exaltant.

"Le mystère chrétien est une réalisation dans l'histoire d'un plan créateur et rédempteur de Dieu, par lequel, une fois pour toutes et définitivement, tout est changé dans l'homme lui-même et dans tout le "cosmos" et l'histoire se trouve ainsi conduite à sa fin."
(Louis Bouyer, La vie de la liturgie, p. 129).

A la fin, "Création" et "Rédemption" se trouvent réunis dans le Christ total.

Lire en conclusion les chapitres IV et V de l'Apocalypse.

EX.6: J. Gosa, "Chante le Seigneur, mon âme"; session 85; cassette 18

CHAPITRE IV

ACTEURS DE LA LITURGIE. LA PARTICIPATION. LES DIFFERENTES FONCTIONS.

Ici notre but est d'expliquer le rôle profond des différentes personnes, morales ou physiques (l'étude de la tâche musicale des acteurs de la célébration sera faite en 3e partie).

Tous doivent participer, mais il faut éviter tout déséquilibre entre les différents acteurs.

A- ACTEURS DE LA LITURGIE: LE CHRIST ET L'ENSEMBLE DES CROYANTS. L'ASSEMBLEE

1- Le Christ

"La sainte liturgie est donc le culte public que notre Rédempteur rend au Père comme chef de l'Eglise." (Mediator Dei).

Le célébrant parle au nom du Christ.

2- L'ensemble des croyants

La communauté des fidèles est acteur de la liturgie. Ceci est fondé sur le baptême qu'ils ont reçu.

Le peuple chrétien est un peuple royal et sacerdotal ayant part selon sa condition, au sacerdoce du Christ. Les fidèles ne peuvent consacrer mais ils peuvent offrir avec les ministres l'Unique Sacrifice. La dignité sacerdotale est attribuée d'abord au Christ en personne, puis au Christ total. Ensuite, les ministres participent spécialement à cette action sacerdotale comme instruments par lesquels la communauté accomplira les actes pour lesquels un pouvoir spécial est nécessaire.

L'assemblée des fidèles constitue donc un signe sacré. Ce peuple de Dieu est une assemblée: L'Eglise, qui est Corps du Christ manifestant la réunion des baptisés en un même corps en présence de son chef.

Cette assemblée n'est pas réservée à une élite ou à une classe de gens; il faut donc respecter tous et chacun.

Le peuple de Dieu a une signification universelle.

B- LA PARTICIPATION

Le droit et le devoir de participer se fonde sur le baptême qui rend les chrétiens aptes à offrir avec la hiérarchie l'Unique Sacrifice du Prêtre éternel (Const. S.C. no. 14).

L'assemblée liturgique doit atteindre à une unanimité intérieure et extérieure qui, loin de brimer la liberté de chacun, en est le fruit sous la motion de l'Esprit Saint.

Le no. 14 de la constitution insiste sur une participation pleine et entière, mais au no. 19 elle revient sur le même sujet en incitant les pasteurs à ce qu'on pourrait appeler les qualités de la participation: poursuivre ce noble but avec zèle et patience en veillant à la formation liturgique et à une participation intérieure et extérieure.

Les pasteurs doivent conduire leur troupeau aussi par l'exemple.

"On observera aussi en son temps un silence sacré" (no 30).

C- LES DIFFERENTES FONCTIONS DANS L'ASSEMBLEE

Cette distinction des fonctions fait de l'assemblée un corps organique, expression du corps mystique du Christ, et de la liturgie un acte hiérarchique chacun jouant son rôle propre.

1- Le prêtre célébrant

"Celui qui a reçu le sacerdoce ministériel jouit d'un pouvoir sacré pour former et conduire le peuple sacerdotal, pour faire, dans le rôle du Christ, le sacrifice eucharistique..." (Lumen Gentium, no. 10).

Le célébrant par excellence est l'évêque.

Le diacre est le ministre idéal: il est particulièrement dédié au service du peuple de Dieu.

2- Les autres ministres

"Même les servants, les lecteurs, les commentateurs et ceux qui appartiennent à la schola cantorum s'acquittent d'un véritable ministère liturgique..." (S.C. no. 29)

Un équilibre est à réaliser entre chacun. Aucun rôle ne doit être envahissant.

Fin de la 1re cassette

Quelques mots sur les vêtements liturgiques: importance, symboles, couleurs.

EX.7: TALLIS, Anthem "If ye love me"; MH3 Stereo 4827M: cassette 2 A

CHAPITRE V

LES ACTES DE LA LITURGIE. SURVOL HISTORIQUE DE LA LITURGIE AVEC INSISTANCE SUR LA LITURGIE DE LA MESSE.

A- LES ACTES DE LA LITURGIE

Ce sont les sacrements et l'office divin.

"L'Eglise, fidèle au mandat reçu de son fondateur, continue donc la fonction sacerdotale de Jésus-Christ, principalement par la sainte liturgie. Elle le fait d'abord à l'autel, où le sacrifice de la Croix est perpétuellement représenté et renouvelé, la seule différence étant dans la manière de l'offrir; ensuite par les sacrements, qui sont pour les hommes les moyens spéciaux de participer à la vie surnaturelle; enfin par le tribut quotidien de louange offert à Dieu, Souverain Bien" (Mediator Dei).

B- SURVOL HISTORIQUE DE LA LITURGIE

Ce survol nous permettra de considérer les éléments les plus anciens qui sont constitutifs de la liturgie et d'en connaître ainsi les sources principales.

L'Eucharistie et les sacrements remontent à l'institution formelle du Christ.

La prière en commun elle, a ses origines dans certains usages juifs, mais la messe elle-même a également des racines dans certaines institutions consacrées par la tradition juive.

1- Période primitive (I^{er} au IV^{e} siècle)

Considérons tout d'abord deux rites célébrés par les juifs avant le Christ, et qui ont eu une grande influence surtout sur la liturgie de la messe: la cène pascale et la réunion sabbatique.

A. La cène pascale (cf. Talmud)

Au coucher du soleil, la famille (ou le groupe) prend place.

1. Bénédiction:

A) de la fête
B) du vin (le père mêle la 1re coupe de vin coupé d'eau et récite la formule.)

Tous boivent et se lavent les mains.

2. Premier service: herbes amères et deux pains azymes. On remplit la coupe une 2e fois.

3. Rite pascal:

A) explication du rite.

Le plus jeune demande: "Pourquoi cette nuit est-elle différente des autres?" (cf. Ex. 13, 5-10)

Le père répond en racontant l'histoire d'Israel tout en expliquant le symbolisme des mets. Il invite à rendre grâce par un discours.

On chante alors la 1re partie du "petit hallel" (Ps 112 et 113 A).

On boit la 2e coupe de vin, puis nouvelle ablution.

B) 2e service: service principal.

(Dernière cène: consécration du pain)

1) Le père prend alors un des pains, le rompt, le bénit: "Sois béni, O Seigneur notre Dieu, roi du monde, qui as produit la pain de la terre". Amen.

Le père goûte et le distribue lui-même aux convives.

2) Ici commence la cène proprement dite, c'est-à-dire qu'on mange l'agneau avec les herbes amères. 3e ablution des mains.

4. Conclusion solennelle du repas:

(Dernière cène: consécration du vin)

A) 3e coupe dite "Calice de bénédiction"
B) On remplit la 4e coupe dite "Calice d'Alleluia" ou de Pâque.

1) Avant de la boire, on chantait la 2e partie du "petit hallel" (Ps. 113B, 114, 115, 116, 117: "Voici le jour que fit le Seigneur").

(Dernière cène: discours rapporté dans St-Jean)

2) Prières de louanges puis chant du "Grand hallel" (Ps. 135) et formule doxologique. Amen. On boit la 4e coupe.

C) Action de grâce finale.

N.B.: 1. C'est vraiment un repas mais aussi une cérémonie liturgique développée qui ne se fait qu'une fois l'an.

2. D'autres banquets moins développés avaient lieu au cours de l'année. Ces banquets comportaient une prière d'action de grâce nommée "Berakah" et dont les chrétiens s'inspirèrent pour les premières anaphores (i.e. prières eucharistiques).

B. La réunion sabbatique

1. Récitation du "shéma", c'est-à-dire deux formules de bénédiction et une espèce de credo (Deut. 6, 4-9; 11, 13-21; Nombres 15, 37-41) avec une bénédiction finale.

2. "Shemoneh Esreh": 18 formules de remerciement et de demandes diverses. Sorte de litanie à laquelle le peuple, tourné vers Jérusalem, répondait chaque fois: Amen.

3. Chant des psaumes.

4. Lectures bibliques, c'est-à-dire une de la "Thora" ou livre de la loi, et une des Prophètes.

5. "Midrash" ou explication des choses lues.

6. Bénédiction.

7. Collecte pour les pauvres.

Les chrétiens modèlent leur assemblée sur ce schéma. Cette célébration était suivie ou non de l'Eucharistie.

C. Vue d'ensemble de la liturgie primitive

Les signes les plus visibles:

- le baptême
- l'Eucharistie

qui forment un lien sacré avec le Christ [illegible]. Aussi, dès les temps apostoliques, l'Eucharistie est [illegible] (Actes, 20,7).

A partir du 2e siècle le baptême est mis en relation [illegible].

On attache plus d'importance à ce que tous les fidèles soient réu[illegible] pour l'Eucharistie.

D. Différents termes désignant la messe

- Repas du Seigneur
- Fraction du pain
- Eucharistie
- Offrande
- Sacrifice

E. Evolution de la messe des premières années

1. Elle se fait au cours d'un repas (années 30-60), (cf. St-Paul, 1 Cor. 11, 17 - 34).

A) Une seule réunion pour le repas fraternel et l'Eucharistie, mais on ne sait pas avec certitude si la liturgie de la Parole se fait à un autre moment.

B) Chaque fidèle apporte des produits (pain, vin, huile, etc.). Le repas doit être simple et fraternel. (cf. 1 Cor, 11, 17-34)

C) Baiser de paix après la présentation des offrandes.

2. Plus tard (vers 60-80), on fait le repas fraternel (appelé: agape) séparé de l'Eucharistie, peut-être occasionnellement.

N.B.: En l'an 114, Pline informe l'empereur Trajan de l'usage des chrétiens qui font deux réunions.

3. Il semble que c'est très tôt que l'office des lectures s'est rattaché à l'Eucharistie sous forme d'avant-messe.

4. Cette fusion est un fait accompli vers l'an 150. Voir le beau texte de Saint-Justin dans sa première apologie. (cité dans plusieurs auteurs, p.e. Martimort)

5- Double influence sur la liturgie

A. La synagogue: On pourrait ajouter ici à ce que nous avons déjà dit:

- Adoption de certaines parties du calendrier.
- La manière de commencer les prières et de les terminer.
- Certaines salutations.
- Sanctification du temps.
- Conception de la journée du soir au soir.
- Certaines paroles: Amen, Alleluia, Maranatha et certains textes (Sanctus, cf. Isaie.)

B. L'antiquité païenne (Grecs et Romains)

1. Langue liturgique: le Grec jusqu'au IVe siècle.

2. Style des textes.

3. Formes ou coutumes liées au ritualisme sacré:

- orientation vers le soleil levant
- baiser
- vêtements
- prostration
- acolytes
- luminaire et encens
- initiation: discipline de l'arcane
- réactions vis-à-vis le chant et la musique instrumentale.

Fin du côté A (cassette 2)

LA "MISSA DOMESTICA"

Voici un schéma de la messe telle que célébrée jusqu'au IV^{e} siècle.

Nous savons déjà que la langue liturgique est alors le grec: c'est l'époque de la MISSA DOMESTICA, i.e. de la messe se célébrant dans les maisons (domus) jusqu'à la libération du culte au IV^{e} s. par Constantin.

Voici le plan général de ce type de messe. D'ailleurs, la messe primitive se présente déjà comme une synthèse de l'Office de la Synagogue et de l'Eucharistie, mémorial de la dernière Cène.

Entrée
Salut
Lectures (A.T., Apôtres, Evangile)
Chant de psaumes entre les lectures (certains refrains en "alleluia")
Homélie
Renvoi des catéchumènes[2]
Prière des fidèles
Baiser de paix

---

2 En latin "Missa", d'où le mot "Messe".

Offrande des dons	[a]	introduction
	[b]	hymne de grâce
Prière eucharistique	[c]	Cène
	[d]	anamnèse (rappel, i.e. de la mort, de
	[	la résurrection, etc.)
Fraction du pain	[e]	épiclèse (invocation)

Pater (?)

Communion
Remerciement
Imposition des mains
Renvoi

N.B.: Nous avons souligné les parties qui étaient chantées.

EX.8: Hymne chrétienne d'Oxyrynchos (IIIe S.); HM 1015; cassette 2 B

2- Fin de l'Antiquité chrétienne (IV^{e} - VII^{e} s.)

Une date à retenir: 313, l'édit de Milan par Constantin qui accorde aux citoyens la liberté de pratiquer leur religion.

L'Eglise va largement au-devant du peuple chrétien. Le culte avec les oeuvres de charité, est presque l'unique forme du ministère pastoral.

En général, à partir du IVe s., la liturgie se fait dans la langue du peuple et les formes rituelles sont bien enracinées et bien comprises. C'est le début de la glorieuse époque patristique.

LA "MISSA BASILICAE"

Voici le schéma de cette messe célébrée dans de grandes enceintes, appelée pour cela "Messe de basilique" parce que la forme basilique a été adoptée comme la plus propice à des célébrations de masse.

Entrée silencieuse et salut
Litanies: Kyrie eleison
Oraison (collecte)
Lectures (A.T., Apôtres, Evangile)
Graduel et Alleluia entre les lectures
Oraison après les lectures
Omission de la Prière des fidèles
Oraison avant l'offrande
Offrande des dons
Oraisons sur les oblats (secrète)

Prière eucharistique
- a) Introduction
- b) Composition de préfaces
  - Sanctus
  - Du canon <Te igitur
    <Quam oblationem
- c) Cens[illegible]
- d) Anamnèse
- e) Epiclèse (Communicantes, Hanc igitur, etc.)
- f) Doxologie (Per Ipsum...)
- g) Réponse: AMEN

Fraction du Pain
Pater
Paix (après le Pater)
Communion
Oraison après la communion (postcommunion)
Oraison sur le peuple
Ite missa est

N.B.: Influence de l'Année ecclésiastique sur <oraisons
<lectures
<préfaces

Dans ce nouvel "ordo missae", on voit s'élaborer le Graduel et l'Alleluia chantés entre les lectures, s'ajouter le Kyrie (préparation pénitentielle qui clôt le rite d'entrée) et le Sanctus (conclusion de l'hymne de grâce de la Prière eucharistique), sans doute dans le but de faire participer des assemblées assez imposantes.

On traduit les textes du grec au latin et cette époque en est certainement une de création.

Depuis le IV^{e} s., développement du monachisme qui contribue à enrichir la liturgie.

Naissance de l'office canonial. Chant antiphonique.

En général, dans la liturgie à cette époque :

- unité de l'ensemble
- liberté dans le détail (p.e. improvisation dans la prière eucharistique.)

Mais cette liberté aboutit à des abus: improvisations inconvenantes ou comportant des erreurs théologiques.

L'accroissement des communautés comporte des risques. Aussi, on impose de plus en plus des textes officiels (oeuvre des synodes: Alexandrie, Antioche, Byzance, Rome).

330: le siège de l'empereur se déplace vers Byzance qui développe un riche cérémonial.

Au VI^{e} s., influence de ce cérémonial sur les cérémonies papales, puis sur celles des évêques.

Déjà, au V^{e} s., Rome développe une vie liturgique assez riche. "Stations" du pape dans les diverses basiliques; composition de textes liturgiques (p.e. le propre).

Livres liturgiques:

- Sacramentaires
- Lectionnaires
- Evangéliaires
- Antiphonaires

Les "ordines romani" fixent le déroulement des cérémonies pontificales.

LA "MISSA PAPALIS"

La véritable période de développement de la liturgie chantée commence au VI^{e} siècle. En effet, nous savons avec certitude qu'il y a eu une floraison extraordinaire de cantilènes sacrées aux VI^{e}-VII^{e} siècles dans l'ambiance de la MISSA PAPALIS qui prend alors le pas sur la Missa basilicae. En voici le plan:

Entrée solennelle - Introit [3] - Encensement de l'évêque
Abbréviation des litanies; ajout du Christe eleison
Gloria
Oraison (collecte)
Lectures
Graduel et Alleluia plus développés
Omission de l'oraison après les lectures
Oraison avant l'offrande
Chant de l'Offertoire [3] pendant l'offrande des dons
Oraison sur les offrandes
Sobre réforme de la Prière eucharistique ou canon [4]
Pater avant la fraction du Pain [5]
Agnus Dei pendant la fraction [3]
Chant de communion

Il faut donc d'abord questionner la liturgie pour savoir ce qu'il advient du chant, d'ailleurs partie intégrante de cette même liturgie.

---

3 Chant-action contrairement au graduel qui est plutôt un chant de méditation.

4 Incluant toujours le sanctus

5 Contrairement à la "missa basilicae"

Il s'agit en fait au VI[e] s., d'une solemnisation extérieure de la messe, qui se trouve d'ailleurs très bien indiquée par le vocable "papale" appliqué à la messe renouvelée, car, par la diffusion du Sacramentaire grégorien par le monde entier, la messe pontificale du Souverain Pontife devient le modèle des messes solennelles célébrées dans les différentes régions. Pendant cette période, le cérémonial des palais romains ou byzantins est admis dans la liturgie: à Byzance, avec un luxe qui nous semble à nous, une surcharge; à Rome, avec plus de sobriété.

Ainsi, à Rome, la simple, disons austère liturgie romaine du IV[e] s. est solemnisée: Rome est désormais reconciliée avec la musique et on élabore les rites pontificaux les plus variés.

Forcément à cause de cette solemnisation, l'aspect populaire de la messe est d'une certaine façon atténué, la participation des fidèles plus restreinte. Remarquer que les pièces ajoutées ou transformées sont toutes chantées: on solemnise vraiment.

St-Grégoire le Grand (+604) met en ordre l'héritage de la liturgie et l'épure. Il est probablement à l'origine d'un travail de centonisation des mélodies.

EX.9: Antienne Laudabo avec psalmodie(grég.) HMU440; cassette 2 B

1- Le Moyen-Age (VIII[e] s. - XV[e] s.)

A. A partir du VIII[e] s., l'évolution culturelle de l'occident passe dans les pays du Nord.

Charlemagne (roi de 771 à 8[illegible]) est sûrement à l'origine d'une renaissance littéraire et artistique qui influence tous les domaines.

B. Evolution de la liturgie du VIII[e] au XI[e] s.

1. En Gaule, liturgie franque au caractère plus affectif, plus varié.

2. Les prélats et les princes s'efforcent d'introduire la liturgie romaine. En 785-786, Charlemagne reçoit du pape un exemplaire du Sacramentaire grégorien qui deviendra un modèle pour les évêques.

3. L'église germano-franque, par ses abbayes surtout, connut, du VIIIe au X[e] s., une activité créatrice intense qui

---

6 Le sacramentaire est le livre de l'officiant.

s'exerce autour du rituel des sacrements (sauf le Baptême) et de la liturgie de la Semaine Sainte.

On peut rattacher à cela l'élaboration du chant dit "grégorien" et l'invention des notations neumatiques.

EX. 10: Graduel "Haec dies" (grég.); HMU 440; cassette 2 B

---

4. Raisons profondes de cette évolution.

A) Evolution des arts.

Ainsi on cultive de plus en plus les éléments de la liturgie qui agissent sur les sens. On cherche à perfectionner la représentation du mystère. La participation des fidèles en est amoindrie et la partie principale de la célébration est plutôt l'affaire des clercs.

Développement des dévotions extra-liturgiques.

B) Besoin d'expression des sentiments chez le peuple.

C) Le grand respect qu'on a du mystère eucharistique.

Ces trois causes conjuguées expliquent la tendance à sensibiliser la liturgie, l'entourer de tout le sensible dont on est capable, de formes artistiques de plus en plus étudiées.

Les clercs multiplient les précautions autour du rite.

"LA MISSA AFFECTUS"

Les liturgistes parlent alors d'une 4e catégorie dans l'évolution de la messe, la "MISSA AFFECTUS" [7] (VIIIe - XIe s.). En voici le schéma:

Prières préparatoires et prières de vêture.
Ps 42 et "Confiteor"
Encensement de l'autel
Séquences (premières compositions: prolongement de l'Alléluia)
Munda cor; sequentia Sti Ev.; encens

---

7 Impression de l'âme; sentiment; émotion; effusion.

Pain azyme; grandes et petites hosties
Prières de l'offertoire; encensement
Ps. 25 pour le lavabo.
Prière sur les offrandes (secrète)
Canon à voix basse
Signes de croix dans le canon
Signes de croix à "Que la paix du Seigneur"
Prières du prêtre avant la communion
Communion des fidèles à genoux
Prières au retour.

Les prières ajoutées s'appellent: apologies

On note la tendance à multiplier quantitativement le Saint Sacrifice, ce qui explique la multitude des messes privées.

L'autel devient un objet spécial de vénération. La simple table des basiliques devient tout un édifice en lui-même, et on place l'autel dans l'abside à la place de la chaire de l'évêque.

Notez que c'est l'époque (fin XI^{e} s.) de la floraison de la poésie lyrique (troubadours); cette dernière est donc admise dans le culte sous forme de séquence: p.e. "Victimae paschali laudes", "Veni Sancte Spiritus".

Soulignons aussi l'évolution de la polyphonie.

EX.11: "Cunctipotens Genitor" (déchant strict); HMU 440; cassette 2 B

C. La "MISSA DRAMATICA" (XII^{e} - XV^{e} s.)

On peut dire que du VIII^{e} au XV^{e} s., l'aspect extérieur de la messe a été très fortement bouleversé et que peu à peu les fidèles se sont habitués à entendre et à voir la messe autrement.

La participation se résoud à des actions extérieures aux rites officiels, ces derniers se réalisant dans un déroulement mystérieux. Mais l'aspect artistique est très soigné dans les arts plastiques (Roman évolué et gothique) et dans la musique (polyphonie, orgue, compositions nouvelles).

EX: 12: Antienne "Magnum nomen Domini"; HMU 238; cassette 2 B

Le noyau primitif demeure mais il est entouré d'une foule de nouveautés; on évolue vers le spectacle sacré.

Déjà auparavant (VIII^{e} s.) mais surtout à partir du XII^{e} s., la messe devient pour l'homme du Moyen Age le grand drame christologique.

Une immense littérature voit le jour où l'on donne de la messe des explications allégoriques qu'on expose dans la prédication. P.e. placer la patène sous le corporal; signes de croix représentant les plaies du Christ.

Voici quelques rites typiques de la "MISSA DRAMATICA":

Séquences: dramatiques: "Dies irae"
didactiques: "Lauda Sion"
émotionnelles: "Stabat Mater"
Prières accompagnant l'encensement
"Orate fratres"
Plusieurs "Amen" dans le Canon
Génuflexions
Elévation: de l'hostie (XII^{e} - XIII^{e} s.)
du calice (XIV^{e} s.)
Encensement des espèces
Communion des fidèles sous une seule espèce
Ablutions avec le vin et l'eau
Prologue de St-Jean.

Il est à noter qu'on abandonne progressivement la communion sacramentelle surtout durant la messe solennelle. La communion semble considérée plus comme la récompense de la sainteté que comme la démarche du serviteur de Dieu cherchant humblement l'appui du Maître.

Il faut noter aussi le développement des jeux liturgiques à Pâques et à Noël.

En dehors de la messe, on veut contempler le Saint-Sacrement que l'on dépose dans un ostensoir. (Fête-Dieu au XIII^{e} s.)

Fin de la 2e cassette

EX. 13: Motet "O mitissima Virgo" (XIII^{e} s.); HMU 238; cassette 3 A

Ne pas oublier ici la grande figure de Saint Thomas d'Aquin.

EX. 14: Conduit "Deo confitemini" (XIII^{e} s.) HMU 440; cassette 3 A

4- Quelques mots sur les XIV^{e} et XV^{e} siècles

XIV^{e} s.: déjà une renaissance où les arts et les lettres se développent beaucoup dans l'aristocratie, mais où toute une série de malheurs s'abat sur le monde occidental: peste noire; guerre de Cent ans; corruption de la noblesse et du clergé; schisme d'occident.

On note en général une désaffectation pour la religion et une influence du profane sur le religieux, donc sur la liturgie qui écope de cette désacralisation.

Dans ce contexte, la liturgie est affaire de l'aristocratie cléricale et des musiciens spécialisés, qui font valoir leurs talents par les compositions compliquées de l'"Ars nova". Beaucoup de motets par exemple comportent des rythmes qui n'ont rien de religieux.

EX. 15: Motet "Plange regni respublica"; SAWT 9566 B; cassette 3 A

Par contre, certains maîtres trouvent des accents tout à fait remarquables pour exprimer le spirituel.

EX.16: Kyrie: Messe Notre-Dame (G. de Machaut); SAWT 9566B; cassette 3 A

Au XVe siècle, c'est déjà une pré-renaissance où l'intérêt pour les valeurs humaines croît sans cesse (évolution des techniques les plus diverses). Les grands esprits sont tourmentés par l'insertion du spirituel dans cette société en pleine évolution.

Evolution de la musique vers une esthétique où les consonances sont de plus en plus nombreuses.

EX.17: Dufay: "Alma Redemptoris Mater"; Nonesuch H-71171; cassette 3 A

5- Les temps modernes

Il reste que l'Eglise a bien besoin d'une réforme et il n'est pas étonnant que la Réforme protestante ait trouvé matière à critique même dans la liturgie.

La réaction de l'Eglise s'appelle Contre-réforme. Elle ne fut vraiment amorcée que sous Paul III. Le Concile de Trente (1545-1563 avec des

interruptions) initia une réforme sérieuse dans tous les domaines y compris la liturgie.

On fixe le canon des Ecritures et la Vulgate de saint Jérome devient la version officielle.

Rédaction d'un catéchisme (1566), d'un Bréviaire (1568) et d'un Missel (1570) auquel on attachera le nom de Pie V, pape de 1566 à 1572, d'où le nom de "Missa pians" et "Missa tridentina" (Messe tridentine).

LA "MISSA RUBRICARUM"

Cet autre nom de certains liturgistes pour décrire la messe de saint Pie V met en relief ce retour radical à l'objectivité que l'on constate dans cette messe réformée par rapport aux exagérations de la "MISSA AFFECTUS" et de la "MISSA DRAMATICA". Il s'agit en effet d'une codification à l'aspect juridique afin que le déroulement de la célébration soit ordonné par des lois précises, pour éviter que la liturgie de la messe puisse déchoir par la suite.

On y fait une synthèse des meilleurs éléments des formes antérieures.

Le Concile de Trente n'a pas interdit la polyphonie dans les célébrations, mais il n'a pas hésité à exiger dans la musique sacrée des qualités que l'on retrouvera plus tard dans le Motu proprio de Pie X.

Le respect de ces exigences et la qualité des grands compositeurs de la Renaissance ont fait que la musique polyphonique de cette époque a toujours été présentée par la suite comme un modèle de musique vocale liturgique.

EX. 18: Palestrina: Benedictus: Messe "De beata Virgine" SNE 539; cassette 3A

En 1588, création de la Congrégation des rites.

Au cours des XVII^{e} et XVIII^{e} s., on introduisit de nouvelles fêtes, surtout des saints, et malgré le grandiose développement des arts, le fonds traditionnel des textes et des cérémonies liturgiques ne fut pas touché. Donc, danger de léthargie et risque de rupture avec la manière de penser des fidèles, le peuple chrétien ayant beaucoup évolué à cette époque.

Sauf exception, la liturgie est devenue l'affaire des clercs et le peuple ne participe plus que par des dispositions intérieures. La musique à grand déploiement de l'époque baroque donne dans le concert sacré. Chez les Protestants par contre, le choral inspire de grandes oeuvres religieuses qui ont toutes les qualités d'oeuvres liturgiques, tout en permettant à l'assemblée de participer activement au chant liturgique.

Chez les Catholiques, il y eut des réactions dès le XVII^{e} s. Notons la traduction du Missel romain par Voisin en 1660. De plus des études historiques et théologiques très sérieuses sont entreprises. Mais tout cela est contrarié par des motifs politiques et des controverses influencées par les Jansénistes.

Il faut attendre au XIX^{e} s. pour un véritable retour aux sources: renouveau de la théologie scholastique; essor des études historiques. Le retour aux Pères et les fouilles archéologiques ouvrent des perspectives nouvelles sur la vie et la pensée de l'Eglise ancienne.

Notons la grande figure de Dom Prosper Guéranger (+1876) dont l'ouvrage "L'Année liturgique" cherche à remettre en valeur la beauté des formes et des textes de la liturgie romaine en insistant sur la valeur spirituelle du cycle liturgique.

Solesmes deviendra ainsi un haut lieu de prière liturgique et sera à l'origine de la restauration du chant grégorien.

En général, au XIXe s., et même au début du XX^{e}, les fidèles s'intéressent davantage pour leur vie spirituelle à des dévotions particulières où l'on constate une certaine participation par des prières et des cantiques.

Cependant même si la participation active était pratiquement nulle aux messes, la plupart des fidèles utilisaient un missel pour suivre le déroulement de la célébration. On y trouvait d'excellentes traductions avec des commentaires justement appuyés sur les récentes études historiques.

Grande importance du Motu proprio de Pie X (1903) où le pape cherche à recentrer la foi et la piété autour des valeurs uniques que constituent la Messe et l'Office.

En 1909 naît, en Belgique, le "mouvement liturgique" qui avait pour but de faire de la liturgie le moyen de sanctification par excellence. Voici les noms de grands apôtres de la liturgie:

- Dom Lambert Beauduin en Belgique.

- L'Abbé Herwegen et Dom Casel en Allemagne.

Pie XI (Divini cultus, 1928), Pie XII (Mediator Dei, 1947) et Paul VI (Mysterium fidei, 1965) continueront la progression avec le souci de promouvoir toujours mieux une participation intelligente des fidèles.

Notons deux étapes importantes: la transformation spectaculaire de la Vigile pascale en 1951, puis de la Semaine Sainte en 1956.

Enfin la constitution conciliaire sur la liturgie "Sacrosanctum Concilium" (1963) de Vatican II, constitue l'aboutissement logique des efforts déployés depuis plus d'un siècle dans l'Eglise pour que la liturgie devienne le "Sommet auquel tend l'action de l'Eglise, et en même temps la source d'où découle toute sa vertu" (S.C., no. 10).

En terminant ce survol historique, rappelons 3 points importants:

1. La participation intérieure reste l'essentiel dans la liturgie.
2. La liturgie est là pour mettre en relief le sacré.
3. Il faut vouloir atteindre un idéal.

N.B.: Sur les suites du Concile en liturgie, voir l'excellent ouvrage de Mgr F. Favreau, La liturgie, Desclée, 1983.

EX. 19: Décha, "Peuple de baptisés"; session 88; cassette 3 A

CHAPITRE VI

ELEMENTS DE LA LITURGIE ET EXPLICATION DES PARTIES DE LA MESSE (MISSEL DE PAUL VI)

Découverte des formes de la liturgie en observant leur genèse et leur développement à partir de leur simplicité originelle.

A- Un SCHEMA FONDAMENTAL caractérise les liturgies chrétiennes depuis les III^{e} et IV^{e} s.:

- Lecture (Dieu nous parle)
- Chant (réaction de l'âme)
- Prière par l'assemblée ou le prêtre.

Pour la partie eucharistique, le schéma est le suivant:

- Prière eucharistique
  - dialogue
  - hymne de grâce
  - cène
  - anamnèse
  - epiclèse (parfois avant la consécration)
  - doxologie.
- Pater (prière commune)
- Communion (consommation du mystère d'unité)

B- STRUCTURE GENERALE DE LA MESSE

Deux grandes parties: la liturgie de la Parole et la liturgie eucharistique, deux parties tellement liées "qu'elles forment un seul acte de culte". (Missel, Chap. I, no. 8).

C- ELEMENTS DE LA LITURGIE EN GENERAL

PLAN
1- Les lectures
2- Les psaumes
3- Hymnes et cantiques
4- La prière du peuple et la prière du prêtre
5- Gestes et attitudes

1- <u>Les lectures</u>

Importance de la Parole de Dieu (Renouveau biblique: renouveau liturgique)

On nous propose un grand nombre de lectures nouvelles.

Ensemble des lectures des dimanches réparti sur un cycle de trois ans.

Le nouveau lectionnaire renoue avec les plus belles traditions tout en cherchant l'harmonie entre les textes et les temps ou fêtes liturgiques.

Pour l'Evangile, les synoptiques alternent: St-Mathieu (Année A); St-Marc (année B); St-Luc (année C). St-Jean est lu le Vendredi-Saint et surtout au temps pascal.

N.B.: Lien entre les lectures et l'homélie.

2- Les psaumes

Le psautier est le livre saint le plus employé dans la liturgie.

Au début de l'Eglise, on utilisa des cantiques et des hymnes non bibliques (p.e. Eph. 5,14), puis on préféra les psaumes à cause de la haute inspiration du livre et aussi pour écarter les compositions inconvenantes ou peu orthodoxes.

Ceci favorise le lien entre l'A.T. et le N.T.

"Dans l'emploi des psaumes, la réponse était considérée chez les Juifs comme la Parole de Dieu sur les lèvres des hommes". (Cité dans Bouyer, "La Vie de la liturgie", p. 149)

A la messe, alors que la lecture est plutôt de style didactique, le psaume reprend la même idée dans un style poétique qui devient cette fois prière.

[illegible] utilise parfois comme psaumes des textes scripturaires de style [illegible] qu'on appelle cantiques, p. e. le "Magnificat".

[illegible]s psaumes sont faits pour être chantés.

EX. 20: "Le Seigneur est mon berger" (refrain de C. Thompson); session 88, cassette 3 A

Fin du côté A (cassette 3)

3- Hymnes et cantiques

L'hymne proprement dite est une poésie religieuse non tirée de la Sainte Ecriture. La forme est métrique quoique certaines compositions non bibliques soient dans la forme psalmodique comme le Gloria et le Te Deum.

St-Ephrem (IV^{e} s.) en Orient et St-Ambroise (Milan) ont beaucoup utilisé ce genre. Exemple en rythme libre:

EX. 21: Hymne "Aeterne rerum conditor"; HMU 440; cassette 3 B

Exemple en rythme ternaire:

EX. 22: Hymne "Aeterni Christi munera"; HMU 440; cassette 3 B

Saint Benoît a fixé une hymne pour chacune des heures.

C'est au Moyen Age et au Nord surtout que le genre se développe. A la naissance carolingienne, on compose des hymnes selon les règles de la poésie [illegible] p.e. "Ut queant laxis" de Paul le diacre (+799).

Au [illegible] amplification de chants liturgiques au moyen des tropes. On en distingue 4 types:

1. d'adaptation
2. de développement
3. d'interpolation
4. de substitution

Du trope de développement sortira la séquence qui, au XII^{e} siècle, devient un morceau indépendant et est, à toutes fins pratiques, une hymne qui s'introduit dans la liturgie avec un succès énorme. On en compte environ 4,500. P.e. "Veni Sancte Spiritus" (XIII^{e} s.).

A l'hymne se rattache le cantique ou en général le chant religieux populaire qui, depuis bon nombre d'années, joue un rôle important dans le renouveau liturgique.

EX. 23: Hymne "Christo psallat"; HMU 440; cassette 3 B
EX. 24: Hymne "Orientis partibus"; HMU 440; cassette [illegible] B

4- La prière du peuple et la prière du prêtre

Une prière liturgique est la prière d'une assemblée qui prie sous une direction hiérarchique.

A. Doxologies et acclamations

1. Doxologies (Doxa: gloire; logos: discours).
Aspect trinitaire dans la prière chrétienne.
p.e. Gloria Patri (IVe s.)
Gloria in excelsis
Te Deum
Strophes finales des hymnes.

2. Acclamations

Style populaire et spontané; faciles à chanter. Elles expriment l'accueil à la Parole, la foi, l'adhésion à une prière ou un cri au passage du Seigneur sous les signes de l'évangile ou de l'eucharistie: Amen; Alléluia; Kyrie eleison; Deo gratias; Gloria tibi Domine; Laus tibi Christe.

On pourrait rattacher aux acclamations les réponses à des salutations ou à des invitations à la prière (dialogue): "Et avec votre esprit"; "Nous le tournons vers le Seigneur".

B. Priere du peuple

1. Psaumes (voir plus haut)
2. Prière en silence
3. Litanie: { diaconale
des saints
4. Le Pater: { catéchèse baptismale
prière privée
préparation à la communion

C. Prière du célébrant

1. Avant la prière proprement dite

A) Invitation à la prière (= rôle du commentateur)

B) Saluts adressés au peuple: Ce sont des souhaits bibliques:

"Paix à vous", "Paix à tous" (Jean 20, 19 et 26).
"Le Seigneur soit avec vous" (Ruth, 2,4
II Thess. 3, 16)
"Que la grâce de N.S.J.C., l'amour de Dieu le Père et la communion du S.E. soient avec vous tous" (II Cor., 13,13)
La réponse "Et avec votre esprit" est aussi biblique (II Thim., 4, 22).

2. La prière proprement dite

Elle constitue le sommet de la célébration et manifeste la médiation que le sacerdoce exerce "in persona Christi" entre Dieu et son peuple.

A) L'action de grâce

Eucharistie de la messe
Autres fonctions importantes.

Elles comportent en général une glorification de Dieu, une proclamation du salut et l'appel à l'action de l'Esprit Saint.

B) La prière de demande ou collecte

Réunir en une formule les demandes formulées en silence par le peuple.

Adressée au Père par le Fils, dans l'unité du Saint-Esprit.

C) Autres prières

1) Formules indicatives
2) Bénédictions
3) Exorcismes
4) Prières privées.

EX. 25: Fin de la messe célébrée par Jean-Paul II à Notre- Dame de Paris en 1980; FY 094- RC 330; cassette 3 B

5- Attitudes et gestes (liés à la participation)

A. Attitudes

1. Position debout

A) Marque de respect

- Chez les Juifs (Ex. 20,21;38,10; Neh. 8,5; Mc 11,25 Lc 18,13)
- Dans le monde gréco-romain (attitude principale pour la prière pendant dix siècles).

A) Le chrétien est libre de par son baptême et ressuscité avec le Christ. Attitude pour le retour du Seigneur.

2. Position à genoux et prostration (Math 2,11.26.39; Actes 20,36)

A) A genoux:

- Soumission à Dieu. Prière pénitentielle.
- Signe d'adoration. Depuis le XIIIe s., pour adorer le St-Sacrement.
- Prière individuelle.

B) Prostration (Gen 17,3; Deut.9,18; Tob.12,16 Etc)

3. Inclination

4. Position assis

Attitude du docteur qui enseigne ou du chef qui préside. Ainsi l'évêque sur sa "cathedra".

Pour les fidèles, c'est la position idéale pour écouter (cf. Actes, 20,9; I Cor. 14,30 Lc 2,46; 10,39).

B. Gestes liturgiques

1. Gestes de l'orant: les mains levées et étendues.

A) signe d'offrande ou d'attente.
B) image du Christ en croix.

2. Les yeux levés vers le ciel.

3. Se frapper la poitrine.

4. Baiser de paix.

5. Imposition des mains (une force est communiquée).

6. Signe de la croix.

7. Joindre les mains.

N.B.: On pourrait continuer ici avec les lieux et les choses. i.e. lumière, eau bénite, encens.

C. Les parties de la messe d'après le Missel de Paul VI

1. Quelques précisions

EX. 26: Couperin; Messe des couvents (Kyrie); VCCS-6018; cassette 1 B

---

2. Déroulement de la célébration[8] (cf Présentation du Missel romain pp XXI - XXVII).

A) "Ouverture de la célébration"

"24. Ce qui précède la liturgie de la Parole, c'est-à-dire le chant d'entrée, la salutation, la préparation pénitentielle, le Kyrie, le Gloria et la prière d'ouverture (collecte), a le caractère d'une ouverture, d'une introduction et d'une préparation.

Le but de ces rites est que les fidèles qui se réunissent réalisent une communion, et se disposent à bien entendre la parole de Dieu et à célébrer dignement l'Eucharistie."

1) La procession: démarche qui accentue la séparation d'avec le monde; c'est un mouvement de marche vers Dieu, le Christ et son mystère.

EX. 27: Introit "Nos autem" (grégorien); FC 528; MU 111 A; cassette 3 B

---

2) Le chant d'entrée

"25. Lorsque le peuple est rassemblé, tandis que le prêtre entre avec les ministres, on commence le chant d'entrée. Le but de ce chant est d'ouvrir la célébration, de favoriser l'union des fidèles rassemblés, d'introduire leur esprit dans le mystère du temps liturgique ou de la fête, et d'accompagner la procession du prêtre et des ministres.

"26. Il est exécuté alternativement par la chorale et le peuple ou de façon analogue, par le chantre et le peuple, ou bien entièrement par le peuple ou par la chorale seule. On peut employer ou bien l'antienne avec son psaume qui se trouvent soit dans le Graduel romain soit dans le Graduel simple; ou bien un autre chant, accordé à l'action sacrée, au caractère du jour ou du temps, dont le texte soit approuvé par la Conférence épiscopale.

Si l'on n'a pas de chant pour l'entrée, on fait réciter l'antienne que propose le missel, soit par les fidèles, soit par certains d'entre eux, soit par le lecteur ou, à leur défaut, par le prêtre lui-même, après la salutation.

---

8 Tout ce qui est tiré du Missel romain est en retrait.

Fin de la 3e cassette.

3) La salutation à l'autel et au peuple rassemblé

"27. Lorsqu'ils sont arrivés au sanctuaire, le prêtre et les ministres saluent l'autel. Pour exprimer leur vénération, le prêtre et le diacre le baisent; et le prêtre, s'il le juge bon, l'encense.

"28. Lorsque le chant d'entrée est fini, le prêtre et toute l'assemblée font le signe de la croix. Ensuite, le prêtre, en saluant la communauté rassemblée, lui manifeste la présence du Seigneur. Cette salutation et la réponse du peuple manifestent le mystère de l'Eglise rassemblée.

4) La préparation pénitentielle

"29. Après la salutation au peuple, le prêtre, ou un autre ministre qui en soit capable, peut, par quelques mots très brefs, introduire les fidèles à la messe du jour. Ensuite, le prêtre invite à la préparation pénitentielle, qui est accomplie par toute la communauté dans une confession générale, et il conclut par la prière pour le pardon.

5) Le Kyrie, eleison

"30. Après la préparation pénitentielle, on commence le Kyrie, eleison, à moins que cette invocation n'ait déjà trouvé place dans la préparation pénitentielle. Puisque c'est un chant par lequel les fidèles acclament le Seigneur et implorent sa miséricorde, il est habituellement accompli par tous, le peuple, la chorale ou un chantre y tenant leur partie.

EX. 28: Kyrie de Lourdes (Décha); session 88; cassette 4 A

Chaque acclamation est ordinairement dite deux fois, mais cela n'exclut pas, en raison du génie des différentes langues, des exigences de l'art musical, ou en raison des circonstances, qu'on puisse le répéter davantage, ou y intercaler un tropaire bref. Si on ne le chante pas, on le récitera.

EX. 29: Palestrina: Kyrie, Messe "De beata Virgine"; SSE 539; cassette 4 A

---

6) Le Gloria in excelsis

"31. Le Gloria in excelsis est une hymne très ancienne et vénérable par laquelle l'Eglise, rassemblée dans l'Esprit Saint glorifie Dieu le Père et l'Agneau, et supplie celui-ci. Elle est chantée soit par l'assemblée des fidèles, soit par le peuple alternant avec la chorale, soit par celle-ci. Si elle n'est pas chantée, elle doit être récitée par tous, ensemble ou par alternance.

On la chante ou on la dit le dimanche en dehors de l'Avent et du Carême, aux solennités et aux fêtes, ou encore dans des célébrations particulières faites avec solennité.

7) La prière d'ouverture (collecte)

"32. Puis, le prêtre invite le peuple à prier; et tous, avec le prêtre, font silence pendant un peu de temps, pour prendre conscience qu'ils se tiennent en présence de Dieu, et pour mentionner intérieurement leurs intentions de prière. Puis le prêtre prononce l'oraison appelée habituellement "collecte". Elle exprime le caractère de la célébration, et par la bouche du prêtre elle adresse sa supplication à Dieu le Père, par le Christ, dans l'Esprit Saint.

Le peuple s'unit à la supplication, y acquiesce, puis il la fait sienne par l'acclamation Amen.

A la messe, on dit une seule oraison; ce qui vaut aussi pour la prière sur les offrandes et la prière après la communion.

B) Liturgie de la Parole

"33. La partie principale de la liturgie de la Parole est constituée par les lectures tirées de la sainte Ecriture, avec les chants qui s'y intercalent; mais l'homélie, la Profession de foi et la Prière universelle la développent et la concluent. Car dans les lectures, que l'homélie explique, Dieu adresse la parole à son peuple, il découvre le mystère de la rédemption et du salut et il présente une nourriture spirituelle; et le Christ lui-même est là, présent par sa parole, au milieu des fidèles. Cette parole divine, le peuple la fait sienne par ses chants, et y adhère par la Profession de foi; nourri par elle, il supplie avec la prière universelle pour les besoins de toute l'Eglise et pour le salut du monde entier.

1) Les lectures bibliques

"34. Dans les lectures, la table de la parole de Dieu est dressée pour les fidèles, et les trésors bibliques leur sont ouverts. Puisque, traditionnellement, la fonction de prononcer les lectures n'est pas une fonction présidentielle, mais ministérielle, il convient que, d'ordinaire, ce soit le

diacre, ou à son défaut, un autre prêtre que le président, qui lise l'Evangile; un lecteur lira les autres lectures. Mais à défaut de diacre ou d'un second prêtre, l'Evangile sera lu par le célébrant.

"35. Il faut accorder la plus grande vénération à la lecture évangélique. La liturgie elle-même nous l'enseigne puisqu'elle la distingue des autres lectures par des honneurs spéciaux, soit de la part du ministre chargé de l'annoncer et qui s'y prépare par la bénédiction et la prière; soit de la part des fidèles qui par leurs acclamations reconnaissent et professent que le Christ y est présent et leur parle, et qui écoutent sa lecture debout; soit par les signes de vénération accordés au livre des Evangiles.

2) Les chants intercalaires

"36. La première lecture est suivie du Psaume responsorial, ou graduel, qui fait partie intégrante de la liturgie de la Parole. Habituellement, le Psaume se prend dans le lectionnaire, car chaque texte de psaume y est relié directement à chacune des lectures: le choix du psaume dépend donc des lectures. Cependant, pour que le peuple puisse plus facilement donner une réponse en forme de psalmodie, on a choisi quelques textes de refrains et de psaumes pour les différents temps de l'année ou pour les différentes catégories de saints, que l'on peut employer, au lieu du texte correspondant à la lecture, chaque fois que le psaume est chanté.

Le chantre du Psaume, ou psalmiste, dit les versets du Psaume à l'ambon ou à un autre endroit approprié, tandis que toute l'assemblée est assise et écoute; habituellement aussi elle participe par un refrain, à moins que le Psaume ne soit dit de manière suivie, c'est-à-dire sans intercalation de refrain.

Si l'on chante, en dehors du psaume marqué dans le lectionnaire, on peut prendre soit le graduel du Graduel romain, soit le Psaume responsorial ou alléluiatique du Graduel simple, tels qu'ils sont libellés dans ces différents livres.

EX. 30: Décha: Ps. 112; Session 88; cassette 4A

"37. La deuxième lecture est suivie de l'Alléluia ou du second chant selon les exigences du temps liturgique.

a) L'Alléluia est chanté en tout temps en dehors du Carême. Il est entonné soit par tous, soit par le chantre, soit par la chorale et, le cas échéant, on le répète. Les versets sont pris au lectionnaire ou au Graduel.

EX. 11: Alleluia Z 118-2 (Deiss) avec verset sur psalmodie simple; session 88 cassette 4 A

---

b) Le second chant consiste dans le verset avant l'Evangile, ou en un autre psaume, ou trait, comme on les trouve dans le lectionnaire ou le Graduel.

"38. Quand il n'y a qu'une seule lecture avant l'Evangile:

a) au temps où l'on doit dire l'Alléluia, on peut employer ou bien le psaume alléluiatique, ou bien le Psaume et l'Alléluia avec son verset, ou seulement le Psaume, ou seulement l'Alléluia.

b) au temps où l'on ne doit pas dire l'Alléluia, on peut employer ou bien le Psaume, ou bien le verset avant l'Evangile.

"39. Si on ne chante pas le Psaume qui suit la lecture, on doit le réciter; mais si on ne chante pas l'Alléluia ou le verset avant l'Evangile, on peut les omettre.

"40. Les séquences, sauf aux jours de Pâques et de la Pentecôte, sont ad libitum.

3) L'Homélie

"41. L'homélie fait partie de la liturgie et elle est fort recommandée car elle est nécessaire pour nourrir la vie chrétienne. Elle doit expliquer un aspect des lectures scripturaires, ou bien d'un autre texte de l'Ordinaire ou du Propre de la messe du jour, en tenant compte soit du mystère que l'on célèbre, soit des besoins particuliers des auditeurs.

"42. Le dimanche et les fêtes de précepte, on fera l'homélie à toutes les messes qui se célèbrent avec concours de peuple; elle est recommandée les autres jours, surtout aux féries de l'Avent, du Carême et du temps pascal, ainsi qu'aux autres fêtes et aux occasions où le peuple se rend à l'église en plus grand nombre.

Habituellement l'homélie sera faite par le prêtre célébrant.

4) La Profession de foi

"43. Le Symbole, ou Profession de foi, dans la célébration de la messe, vise à ce que le peuple acquiesce et réponde à la parole de Dieu qu'il a entendue dans les lectures et par l'homélie, et se rappelle la règle de foi avant de commencer à célébrer l'Eucharistie.

"44. Le Symbole doit être dit par le prêtre avec le peuple le dimanche et les jours de solennité; on peut le dire aussi pour des célébrations particulières faites avec solennité.

S'il est chanté, ce sera habituellement par tous, ou bien en alternance.

5) La Prière universelle

"45. Dans la Prière universelle, le peuple, exerçant sa fonction sacerdotale, supplie pour tous les hommes. Il convient que cette prière ait lieu habituellement aux messes avec peuple, afin que l'on fasse des supplications pour la sainte Eglise, pour nos gouvernants, pour ceux qui sont accablés par diverses misères, pour tous les hommes et le salut du monde entier.

"46.Les intentions seront habituellement:

a) pour les besoins de l'église,

b) pour les dirigeants des affaires publiques et le salut du monde entier,

c) pour tous ceux qui sont accablés par une difficulté,

d) pour la communauté locale. Toutefois, dans une célébration particulière, comme dans une confirmation, un mariage ou des obsèques, l'ordre des intentions pourra s'appliquer plus exactement à cette occasion particulière.

"47. C'est au prêtre célébrant de diriger la prière, d'y inviter les fidèles par une brève monition, et de la conclure par une oraison. Il convient que les intentions soient proférées par le diacre, le chantre ou un autre. Mais c'est toute l'assemblée qui exprime sa supplication, soit par une invocation commune à la suite des intentions, soit par une prière silencieuse.

C) La liturgie eucharistique

"48. A la dernière Cène, le Christ institua le sacrifice et le banquet pascal par lequel le sacrifice de la croix est sans cesse rendu présent dans l'Eglise lorsque le prêtre, représentant le Christ Seigneur, fait cela même que le Seigneur lui-même a fait et qu'il a confié à ses disciples pour qu'ils le fassent en mémoire de lui, instituant ainsi le sacrifice et le banquet pascal.

En effet, le Christ prit le pain et la coupe, rendit grâce, fit la fraction et les donna à ses disciples, en disant: "Prenez, mangez, buvez; ceci est mon Corps; ceci est la coupe de mon Sang. Vous ferez cela en mémoire de moi." Aussi l'Eglise a-t-elle distribué toute la célébration de la liturgie eucharistique en parties qui correspondent à ces paroles et à ces actes du Christ.

De fait:

1) Dans la préparation des dons, on apporte à l'autel le pain et le vin avec l'eau, c'est-à-dire les éléments que le Christ a pris dans ses mains.

2) Dans la Prière eucharistique, on rend grâce à Dieu pour toute l'oeuvre du salut, et les dons offerts deviennent le Corps et le Sang du Christ.

3) La fraction du pain unique manifeste l'unité des fidèles, et par la communion les fidèles reçoivent le Corps et le Sang du Seigneur de la même manière que les Apôtres les ont reçus des mains du Christ lui-même.

1) Offertoire

"49. Au commencement de la liturgie eucharistique, on apporte à l'autel les dons qui deviendront le Corps et le Sang du Christ.

D'abord on prépare l'autel, ou table du Seigneur, qui est le centre de toute la liturgie eucharistique, en y plaçant le corporal, le purificatoire, le missel et le calice, à moins que celui-ci ne soit préparé à la crédence.

Puis on apporte les offrandes: c'est un usage à recommander que de faire présenter le pain et le vin par les fidèles; le prêtre ou le diacre reçoit ces offrandes à l'endroit le plus favorable et elles sont déposées sur l'autel, avec l'accompagnement des formules fixées. Bien que les fidèles n'apportent plus, comme autrefois, du pain et du vin de chez eux, ce rite de l'apport des dons garde sa valeur et sa signification spirituelle.

On peut aussi recevoir de l'argent, ou d'autres dons au profit des pauvres ou de l'Eglise, apportés par les fidèles ou recueillis dans l'église; on les dépose donc à un endroit approprié, hors de la table eucharistique.

"50. La procession qui apporte les dons est accompagnée par le chant d'offertoire, qui se prolonge au moins jusqu'à ce que les dons aient été déposés sur l'autel. Les normes qui concernent la manière d'exécuter ce chant sont les mêmes que

pour le chant d'entrée (no 26). Si l'on ne chante pas, on omet l'antienne d'offertoire.

EX. 32 : Couperin; "Offertoire sur les Grands Jeux" (Messe des Couvents); VCCS - 6818; cassette 4 A

"51. On peut encenser les dons placés sur l'autel, et l'autel lui-même, pour signifier que l'oblation de l'Eglise et sa prière montent comme l'encens en présence de Dieu. Le diacre ou un autre ministre peut aussi encenser le prêtre et le peuple, après l'encensement des dons et de l'autel.

"52. Ensuite le prêtre se lave les mains, rite qui symbolise le désir de purification intérieure.

"53. Lorsqu'on a déposé les dons et accompli les rites d'accompagnement, on conclut la préparation des dons et on prépare la Prière eucharistique par l'invitation à prier avec le prêtre et par la prière sur les offrandes.

2) La Prière eucharistique

"54. C'est maintenant que commence ce qui est le centre et le sommet de toute la célébration: la Prière eucharistique, prière d'action de grâce et de consécration. Le prêtre invite le peuple à élever les coeurs vers le Seigneur dans la prière et l'action de grâce, et il se l'associe dans la prière qu'il adresse à Dieu le Père par Jésus Christ, au nom de toute la communauté. Le sens de cette prière est que toute l'assemblée des fidèles s'unisse au Christ dans la confession des hauts faits de Dieu et dans l'offrande du sacrifice.

"55. On peut distinguer comme suit les principaux éléments qui forment la Prière eucharistique:

a) L'action de grâce (qui s'exprime surtout dans la Préface): le prêtre, au nom de tout le peuple saint, glorifie Dieu le Père et lui rend grâce pour toute l'oeuvre de salut ou pour un de ses aspects particuliers, selon la diversité des jours des fêtes ou des temps.

b) L'acclamation: toute l'assemblée, s'unissant aux esprits célestes, chante ou récite le Sanctus. Cette acclamation, qui fait partie de la Prière eucharistique, est prononcée par tout le peuple avec le prêtre.

Commentaire sur le Sanctus

A prendre le texte du missel au pied de la lettre, le Sanctus doit être chanté par toute l'assemblée.

Mais ici, dans le concret d'une célébration, que de nuances peuvent être proposées qui permettent des accommodements, pourvu que l'on retrouve toujours l'esprit de la rubrique, c'est-à-dire que ce moment permette aux fidèles de s'unir aux esprits célestes et aux ministres pour acclamer le Seigneur.

C'est pouquoi les compositeurs doivent s'imprégner de cet objectif et produire des oeuvres plutôt concises qui ne brisent pas le rythme général de la Prière eucharistique, où la foule chante tout d'un trait avec la chorale, ou bien alterne avec elle, ou encore intervienne au soins à la section de la pièce qui est la seule acclamation véritable du Sanctus: "Hosanna au plus haut des cieux".

Peut-on affirmer alors que dans aucun cas, la chorale ne peut chanter seule un Sanctus?

Il nous semble que ce serait oublier la vertu d'équité qui dans une législation quelconque, prévoit des exceptions.

Ainsi la chorale pourrait exceptionnellement chanter un Sanctus, soit en français, soit en latin (grégorien ou polyphonie), même si, comme dans le 2e cas, on passe du français au latin, pourvu cependant que le style de la composition soit bien dans l'esprit du moment liturgique, qu'elle permette à l'assemblée, par son allure et à cause de son exceptionnelle qualité, de participer vraiment par une audition active, et qu'elle ne soit pas trop développée.

Il faut donc, en général, réserver pour le concert sacré les oeuvres des grands polyphonistes où p.e. des "Benedictus" (souvent avec solistes) s'étalaient sur plusieurs mesures, à une époque où cette partie du Sanctus se chantait après la consécration le célébrant récitant le canon à voix basse.

EX, 33: Sanctus - Messe "Dieu est amour" (Deiss); session 88; cassette A A

---

c) L'épiclèse: par des invocations particulières, l'Eglise implore la puissance divine, pour que les dons offerts par les hommes soient consacrés, c'est-à-dire deviennent le Corps et le Sang du Christ, et pour que la victime sans tache, qui sera reçue dans la communion, profite au salut de ceux qui vont y participer.

d) Le récit de l'Institution et la consécration: par les paroles et les actions du Christ s'accomplit le sacrifice que le Christ lui-même institua à la dernière Cène lorsqu'il offrit son corps et son sang sous les espèces du pain et du

vin, les donna à manger et à boire à ses apôtres et leur laissa l'ordre de perpétuer ce mystère.

e) L'anamnèse: en accomplissant l'ordre qu'elle a reçu du Christ par l'intermédiaire des Apôtres, l'Eglise fait mémoire du Christ lui-même, en célébrant principalement sa bienheureuse passion, sa glorieuse résurrection, et son ascension dans le ciel.

f) L'offrande: au coeur de cette mémoire, l'Eglise, et surtout celle qui est actuellement rassemblée, offre au Père, dans le Saint-Esprit, la victime sans tache. L'Eglise veut que les fidèles non seulement offrent cette victime sans tache, mais encore qu'ils apprennent à s'offrir eux-mêmes et soient consommés, de jour en jour, par la médiation du Christ, dans l'unité avec Dieu et entre eux, pour qu'à la fin Dieu soit en tous.

g) Les intercessions: on y exprime que l'Eucharistie est célébrée en union avec toute l'Eglise, celle du ciel comme celle de la terre, et que l'offrande est faite pour elle et pour tous ses membres vivants et morts, qui ont été appelés à participer à la rédemption et au salut qui lui ont été acquis par le Corps et le Sang du Christ.

h) La doxologie finale: elle exprime la glorification de Dieu, elle est ratifiée et conclue par l'acclamation du peuple.

La prière eucharistique exige que tous l'écoutent avec respect et en silence, mais aussi qu'ils y participent par les acclamations prévues dans le rite lui-même.

3) Les rites de communion

"56. Puisque la célébration eucharistique est le banquet pascal, il convient que, selon l'ordre du Seigneur, son Corps et son Sang soient reçus par les fidèles bien préparés comme une nourriture spirituelle. C'est à cela que tendent la fraction et les autres rites préparatoires par lesquels les fidèles sont immédiatement amenés à la communion.

a) L'Oraison dominicale: on y demande le pain quotidien qui évoque pour les chrétiens le pain eucharistique, et on y implore la purification des péchés, pour que les choses saintes soient vraiment données aux saints. Le prêtre prononce l'invitation à la prière, tous les fidèles disent celle-ci avec le prêtre, et le prêtre seul ajoute l'embolisme que le peuple conclut par la doxologie. L'embolisme, qui développe la dernière demande de l'Oraison dominicale, demande pour toute la communauté des fidèles la libération du Mal. L'invitation, l'Oraison proprement dite, l'embolisme et la doxologie par laquelle le peuple conclut cet ensemble, sont chantés ou dits à haute voix.

b) Vient ensuite le rite de la paix: les fidèles implorent la paix et l'unité pour l'Eglise et toute la famille des hommes et s'expriment leur amour mutuel avant de participer au pain unique.

En ce qui concerne le rite de la paix, son mode sera décidé par les Conférences épiscopales, selon la mentalité et les moeurs des différents peuples.

c) Le geste de la fraction, accompli par le Christ à la dernière Cène, a désigné toute la célébration eucharistique à l'âge apostolique. Ce rite n'a pas tellement un motif pratique, mais il signifie que nous qui sommes nombreux, en communiant à l'unique pain de vie, qui est le Christ, nous devenons un seul corps (I Cor 10,17).

d) L'immixtion: le prêtre met dans le calice un fragment de l'hostie.

e) Agnus Dei: pendant que s'accomplissent la fraction du pain et l'immixtion, l'invocation Agnus Dei est ordinairement chantée ou bien elle est dite à haute voix par la chorale ou le chantre, et le peuple y répond. Cette invocation peut être répétée autant de fois que c'est nécessaire pour accompagner la fraction du pain. La dernière fois, elle est conclue par les mots: dona nobis pacem (donne-nous la paix).

f) Préparation privée du prêtre: le prêtre, par une prière à voix basse, se prépare, afin de recevoir fructueusement le Corps et le Sang du Christ. Les fidèles font de même par une prière silencieuse.

g) Puis, le prêtre montre aux fidèles le pain eucharistique qu'ils vont recevoir en communion, et les invite au banquet du Christ; et en même temps que les fidèles, il fait un acte d'humilité, en reprenant des paroles évangéliques.

h) Il est très souhaitable que les fidèles reçoivent le Corps du Christ avec des hosties consacrées à cette messe même et, dans les cas prévus, qu'ils participent au Calice, afin que même par ses signes, la communion apparaisse mieux comme la participation au Sacrifice actuellement célébré.

i) Pendant que le prêtre et les fidèles consomment le sacrement, on chante le chant de communion, pour exprimer l'union spirituelle entre les communiants par l'unité des voix, montrer la joie du coeur et rendre plus fraternelle la procession de ceux qui s'acheminent pour recevoir le Corps du Christ. Le chant commence quand le prêtre se communie et il se prolonge, autant qu'on le jugera bon, pendant que les fidèles

prennent le Corps du Christ. Mais s'il y a une hymne après la communion, le chant de communion s'arrêtera au moment opportun.

On peut employer l'antienne du Graduel romain, soit avec psaume, soit seule; ou l'antienne avec le psaume du Graduel simple ou un autre chant approprié, approuvé par la Conférence épiscopale. Le chant est exécuté soit par la chorale seule, soit par la chorale ou le chantre avec le peuple.

S'il n'y a pas de chant, l'antienne proposée dans le missel est dite soit par les fidèles, soit par quelques-uns d'entre eux, soit à leur défaut par le prêtre, après que lui-même aura communié, et avant qu'il ne distribue la communion aux fidèles.

j) Lorsque la distribution de la communion est achevée, le prêtre et les fidèles pourront, si on le juge bon, prier intérieurement pendant un certain laps de temps. Si on le décide ainsi, toute l'assemblée pourra aussi exécuter une hymne, un psaume, ou un autre chant de louange.

k) Dans la prière après la communion, le prêtre demande les fruits du mystère célébré. Le peuple fait sienne cette oraison par l'acclamation Amen.

D) Rite de conclusion

"57. Le rite de conclusion comporte:

a) La salutation et la bénédiction du prêtre qui, en certains jours et à certaines occasions, est enrichie et développée par la prière sur l'assemblée ou une autre formule solennelle.

b) Le renvoi proprement dit, qui donne congé à l'assemblée, afin que chacun retourne à ses occupations, en louant et bénissant le Seigneur.

EX. 34: " Vous êtes sans pareille" (C. Thompson); PCTR-110; cassette 4 A

CHAPITRE VII

L'ANNEE LITURGIQUE

On pourrait étendre ce chapitre à toute la sanctification du temps, donc avec une section sur le dimanche et la semaine.

Ici, nous nous contentons de résumer ce qui concerne les grands cycles annuels.

A- CYCLE PASCAL

Primitivement, les semaines s'écoulaient d'une façon uniforme, ramenant tous les huit jours, la commémoration de la mort et de la résurrection du Christ. Au II^{e} s., se détache la célébration de la Passion et de la Résurrection (Fixation de la date de Pâques selon le comput juif).

Au III^{e} s. Pâques se poursuit en une "Cinquantaine".

Au IV^{e} s. le cinquantième jour est solennisé (Pentecôte).

Puis on en vient à allonger la durée d'un jeûne déjà existant, qui devient un temps de préparation à Pâques (Carême). Le chiffre 40 est inspiré du voyage d'Elie vers l'Horeb (cf. 1R. 9,8), du séjour de Moïse sur le Sinaï et surtout du jeûne de Jésus.

1- Le triduum pascal

A. Origine et évolution

IV^{e} s: le jour de fête se transforme en un triduum qui commençait le Vendredi-Saint: donc, Passion, repos du tombeau, Résurrection.

Plus tard, on ajouta le Jeudi-Saint. Maintenant le triduum, c'est Jeudi-Saint, Vendredi-Saint et Samedi-Saint incluant la Vigile pascale.

B. La nuit pascale

1. A la charnière du mystère de la Passion et de la Résurrection.

Point culminant de l'Année liturgique.

2. Mystère du Christ Sauveur et mystère du salut qu'elle célèbre "sacramentellement", donc actualisant le Mystère central de la religion.

3. Rites essentiels de la Vigile pascale:

- Le Baptême qui introduit dans l'Eglise en réalisant en chaque homme le mystère "Mort et Résurrection".

- L'Eucharistie qui est par excellence le mémorial de cette mort et de cette résurrection.

4. Rites annexes:

A) cierge pascal (lumière = Christ)

B) lectures (histoire de la lumière du salut)

C) bénédiction de l'eau et profession de foi.

5. La messe pascale.

C. Vendredi-Saint

1. Synaxe aliturgique.
(modèle: anciennes synaxes fériales: lectures et prière des baptisés).

A) lectures:

-autrefois: { Osée: fruits du salut
Exode: Pâque juive, Agneau: Christ (primitivement le mot "pascha" désignait le Vendredi)

-aujourd'hui: { Isaïe: serviteur souffrant
Hébreux: Jésus, prêtre et victime

B) Prière des baptisés (i.e. des fidèles) où la hiérarchie joue un rôle important (évêque ou ministre le plus digne).

2. Adoration de la Croix
Rite venu d'Orient, introduit à Rome au VII^{e} s.

3. Communion préparée par la récitation du Pater.

D. Jeudi-Saint

Les saintes huiles (remonte au V^{e} s.)

Messe vespérale centrée sur l'institution de l'Eucharistie.

Le lavement des pieds, à l'offertoire, accentue le parallélisme entre la Cène et le sacrement de l'Eucharistie.

EX. 35: "Ubi caritas" (grégorien, Jeudi saint); FC 528 ME 311 A; cassette 4 A

Fin du côté A (Cassette 4)

2- La préparation de la Pâque

A. Origine: nécessité de se préparer.
Au tout début, on jeûnait seulement le triduum.

B. Sens du Carême

- temps pénitentiel
- temps baptismal
- temps de vie chrétienne plus intense.

3- Le temps pascal

A. Le jour de Pâques

- Vigile pascale de plus en plus tôt (le samedi matin jusqu'en 1951)

- Messe du dimanche (VI[e] s.)

B. La cinquantaine

1. Origine: suite continue de 50 jours à partir de Pâques (comme chez les Juifs 7 X 7 + 1)

2. Subdivision:

a) Semaine de Pâques
Octave: semaine festive des nouveaux baptisés.

b) Les dimanches de Pâques réflètent le mouvement qui de la résurrection conduit au départ du Christ et à la venue de l'Esprit-Saint.

Lectures: Actes; St-Jean et St-Pierre;
Evangiles: manifestations du ressuscité, Bon Pasteur, discours après la Cène.

c) (Vigile et) jour de l'Ascension: 40[e] jour après Pâques, (IV[e] s.)

d) La fête de la Pentecôte.

Autrefois organisée comme Pâques avec vigile et octave (fin VIe s.). Sous l'influence des Actes des Apôtres, on y célébrait la descente du Saint-Esprit.

N.B.: Après la Pentecôte, on célèbre les fêtes de la Sainte Trinité (1er dim.) du Saint-Sacrement (jeudi après la Trinité) et du Sacré-Coeur (le vendredi après la Pentecôte).

EX. 36: Palestrina, Alleluia (Ecco Egli); PCTR 1971-15; cassette 4 B

B- CYCLE DE NOEL.

Son apparition est liée à des institutions de la culture grecque.

En effet, chez les Grecs et les Romains, on célébrait l'anniversaire de la naissance non seulement du souverain (Math. 14,6) mais aussi d'autres personnages importants, même après la mort du personnage.

L'anniversaire pouvait être célébré à une date autre que celle de la naissance (symbolisme).

Or, la date de la naissance de Jésus n'ayant pas été transmise, on en choisit une autre ayant une signification symbolique et cela au cours du IVe siècle.

A Rome, le 25 décembre était le jour où l'on plaçait le solstice d'hiver. Il y avait des fêtes païennes à l'occasion du "Dies natalis Solis invicti" (Jour de naissance du Soleil invaincu). En Egypte, c'était le 6 janvier.

Ce jour a donc été choisi à cause de son rapport avec le soleil et parce qu'on désignait le Christ comme le véritable soleil (Luc 1, 79), le soleil du salut.

Notez que la fête de St-Jean-Baptiste a été fixée au solstice d'été, par symétrie, puisque Elisabeth était déjà enceinte depuis six mois à la Visitation.

L'Epiphanie est adoptée en Occident dès le IV^{e} s., avec le sens de manifestation du Christ qui rayonne dans le monde (mise en relief des mages).

L'Avent, temps de préparation, apparaît en Occident au milieu du VIe siècle.

Figures dominantes: Marie et Jean-Baptiste.

EX. 37: Praetorius, "Ein Kind geborn zu Bethlehem"; Nonesuch H-71232; cassette 4 B

C- TEMPS ORDINAIRE.

Il groupe tous les dimanches qui n'ont d'autre caractéristique que d'être le "Jour du Seigneur" où les chrétiens se rassemblent pour écouter la Parole de Dieu et commémorer la Pâque de Jésus.

Ces dimanches s'étalent sur deux périodes: du Baptême de Jésus au début du Carême (les dimanches après l'Epiphanie sont disparus ainsi que le pré-carême: Septuagésime, Sexagésime et Quinquagésime) et de la Pentecôte au début de l'Avent (lecture presque continue des Synoptiques, depuis le début du ministère de Jésus jusqu'à son discours sur la fin des temps).

N.B.: L'Année liturgique se termine par le dimanche du Christ-Roi.

D- SANCTORAL

Il y a des fêtes des saints à caractère primitivement pascal (tels les fêtes des martyrs: saint Pierre et saint Paul) et des fêtes de saints se rattachant au caractère de Noël (telles les fêtes en l'honneur de la Vierge: temps de l'avent, jour octave de Noël et Purification.

E- QUATRE-TEMPS

Non supprimés par le Concile mais en général, non célébrés.

CHAPITRE VIII

LA LITURGIE DANS L'ACTIVITE GLOBALE DE L'EGLISE

Cf. Constitution "SACROSANCTUM CONCILIUM"

No. 2 Place de la liturgie dans le mystère de l'Eglise.

No. 9 L'activité de l'Eglise n'est pas uniquement liturgique.

No.10 La liturgie est le sommet auquel tend l'action de l'Eglise et la source d'où découle toute sa vertu.

No.12 La vie spirituelle tient aussi à la prière individuelle et à une vie quotidienne donnée au Seigneur.

Voir aussi des textes très intéressants de Mgr. Favreau dans son ouvrage "La liturgie", p. 20; p. 178 ss.

PREMIER TRAVAIL

Rédigez un texte (entre deux et quatre pages) portant sur l'un des huit chapitres de la première partie dans lequel vous en exprimerez l'importance et/ou pour lequel vous manifesterez un intérêt particulier.

EX. 38: Alsande (Anon.), Royal Brass Music; Nonesuch H-71115; cassette 4 B

DEUXIEME PARTIE

MUSIQUE

La musique faisant partie de la liturgie, il est absolument nécessaire qu'on sache ce qu'est profondément cette "force" que constitue la musique. L'ignorance des effets de la musique sur le psychisme humain peut être source de graves malentendus lorsqu'il faut faire des choix pour le culte.

CHAPITRE I

NOTIONS D'ESTHETIQUE MUSICALE
VALEUR PROPRE DU LANGAGE MUSICAL
MUSIQUE ET TEXTE.

A- NOTIONS D'ESTHETIQUE MUSICALE.

L'esthétique musicale est une réflexion philosophique sur l'art des sons.

Quelques titres seulement:

1- La beauté objet de l'esthétique
2- Esthétique objective et esthétique subjective
3- Origine de la musique.
4- Musique primitive et musique liée à des civilisations
5- Musique savante et musique populaire
6- Art et perfection
7- Inspiration et technique
8- Diverses conceptions de la musique (antique, médiévale, renaissante, etc...)

B- VALEUR PROPRE DU LANGAGE MUSICAL

La musique est spécialement un art de mouvement qui est au service de l'expression de sentiments les plus divers, une matière faite de vibrations, le son, qu'on ne voit pas, qu'on ne peut toucher, qui est du domaine de l'impondérable, du moins dans ses effets.

Cet ensemble de sons, harmonieusement ordonnés selon leur hauteur, leur durée, leur intensité et leur timbre, semble fait pour revêtir toutes les modalités de la vie, pour les projeter dans l'âme de l'auditeur et susciter chez lui les états d'âme les plus divers.

La musique nous atteint au plus profond de nous mêmes grâce à un langage qui lui est propre et qui peut provoquer (même sans texte) d'infinis mouvements intérieurs.

Essai d'illustration du langage musical à l'aide de deux grands chefs-d'oeuvre:

EX. 39: Toccata en ré mineur; DG 138 907; cassette 4 B
EX. 40: Haendel, "Alleluia du Messie"; L'Oiseau-Lyre, D 189 D 3; cassette 4 B

La musique va donc au-delà des idées claires et des sentiments définis. Ce langage unique et irremplaçable, nous saisit et nous mène dans des univers que la parole est impuissante à traduire.

Pour essayer de comprendre ce phénomène, distinguons dans le langage parlé les sons qui expriment les idées et les nuances de la voix, capables de communiquer aux sons, ferveur, conviction, etc., en un mot, expression.

Or, la musique est une spécialiste de ces inflexions qu'elle ordonne à l'aide de matériaux spécifiques, dont l'agencement systérieux est (chez les maîtres) parfaitement proportionné aux mouvements de l'âme que le compositeur veut exprimer.

La musique est ainsi l'art du mouvement par les sons et non l'art des idées abstraites et elle a un souverain pouvoir pour mouvoir de l'intérieur. Imprécise sur le plan notionnel, la musique devient une force redoutable pour modifier, par une sorte de symbolisme intuitif, les attitudes psychiques et même les comportements.

Fin de la 1re cassette

C- MUSIQUE ET TEXTE

Pour arriver à une synthèse acceptable entre paroles et musique, il faut observer certains critères de base:

1- Le chant constitue un signe complètement original par rapport à la parole i.e. que le langage musical, même associé à la parole, est ce qu'il est, avec toutes ses virtualités.

Il faut donc que les sentiments exprimés par le texte le soient aussi par la musique, donc que cette musique soit inspirée!

Plus le texte est de valeur, plus il est difficile pour le musicien de se hausser à cette qualité.

L'activité inhérente au chant, arrache en quelque sorte la parole à sa forme naturelle d'expression pour la transformer vraiment en y imprimant une dynamique d'expression musicale qui a sa force propre.

2- Dans la mise en musique d'un texte, il faut tenir compte de bien des impératifs dont le principal est sans doute le respect de la rythmique verbale et l'accentuation.

3- Et en envisageant une plus grande synthèse, il faut que la musique épouse la rythmique générale de la pièce, le souffle musical venant prolonger la qualité du phrasé littéraire.

4- Voici l'énumération de quelques autres critères:

- Respect du style (fonction de la pièce).
- Respect du génie de la langue.
- Adaptation de la composition aux besoins et aux possibilités des exécutants.

EX. 41: Bach: "Dir, dir Jehova"; cassette spéciale Congrès des Pueri cantores (Paris 1985); cassette 5 A

CHAPITRE II

DIFFERENTS GENRES MUSICAUX
MUSIQUE EDUCATIVE ET FONCTIONNELLE
MUSIQUE DE LOISIR ET DE DETENTE

Ce chapitre nous fera voir que la musique peut avoir un but extérieur à elle-même (parfois très noble d'ailleurs) et qu'elle peut n'être souvent aussi qu'une sorte d'agréable bruit permettant de passer le temps ou de rendre plus acceptable la monotonie d'un travail ou encore de servir de support émotif à une activité récréative.

Mais l'essentiel de ce chapitre réside dans l'étude des différents genres musicaux et de leur signification profonde. En effet, malgré le subjectivisme toujours présent, une oeuvre a aussi ses qualités objectives.

A- DIFFERENTS GENRES MUSICAUX.

Le mot genre signifie ici l'orientation profonde de l'oeuvre par rapport à une échelle de valeurs.

St-Augustin dans son "De Musica" parle des choses très secrètes de la musique, i.e. des proportions qui permettent à l'oeuvre d'art de s'approcher plus ou moins de la Beauté souveraine..., ou de s'en éloigner!

> "Ce qui souille l'âme, ce ne sont donc pas les harmonies inférieures à la raison et belles en leur genre, mais l'amour de la beauté inférieure. En y aimant,[9] le rang inférieur lui-même, l'âme déchoit de son propre rang."

L'homme est une étonnante synthèse de la création: comme la pierre, il est substance; comme le végétal, il vit, il pousse; comme l'animal, il a des sens, il se meut, il est sensitivement autonome, mais comme humain, il a la raison lui permettant d'accéder à la science et à l'art, mais comme appelé au salut éternel, il vit de la grâce divine, semence de vie éternelle.

---

9 "De Musica", Livre VI, CXIV, no. 46. Ce livre est d'une profondeur peu commune.

Or, l'art musical a le pouvoir de représenter d'une façon sensible ces différentes vies qui sont en nous et, comme art par excellence du mouvement intérieur, la musique est d'une souveraine efficacité pour provoquer des attitudes psychiques et même des comportements.

"Dis-moi la musique que tu hantes, et je te dirai qui tu es."

Voyons donc ces genres musicaux en relation avec les différentes vies qui sont en nous.

DEGRES DU BEAU MUSICAL

DEGRES	GENRES	PROCEDES MUSICAUX	EFFETS SPECIFIQUES
VIE SURNATURELLE	MUSIQUE SACREE		
FOI ↑ Raison sentiments instincts	Grégorien Polyphonie exprimant le sacré (ancienne ou moderne). Certaines hymnes Certains cantiques Chorals	Riche de traditions, mais dépouillée; Epouse et dynamise le rythme verbal; Modalité; Hiérarchie des élans et des retombées.	Intériorité Frière Contemplation Calme de Dieu Enthousiasme spirituel Expression de vertus et d'états d'âme liés au Mystère du Christ[10]
VIE RATIONNELLE	MUSIQUE CLASSIQUE		
RAISON ↑ Sentiments humains	Bach Haendel Mozart, etc. Certain art populaire	Langage diatonique; Equilibre des formes domine l'expression. Proportions de type symétrique.	Plaisir de l'ordre; Equilibre dans: mélodie harmonie rythme(carrure) est source de joie; Noblesse, honneur, humanisme, optimisme[11]

---

[10] EX. 42: Introit "Puer natus est" (grég.); FC522-MU 311 A; Cassette 5 A

[11] EX. 43: Vivaldi-Bach: "Concerto pour 4 clavecins"; SCA25022; cassette 5 A

DEGRES	GENRES	PROCEDES MUSICAUX	EFFETS SPECIFIQUES
VIE SENTIMENTALE	MUSIQUE ROMANTIQUE		
SENTIMENTS ET PASSIONS amour crainte désir tristesse joie haine (plaisir) espoir colère fuite désespoir audace (instincts)	Schubert Chopin Liszt Bruckner, etc. certain art populaire	Langage chromatique (demi-tons). Elargissement des moyens sonores. Liberté vis-à-vis des formes et du rythme. Nationalisme. (folklore) L'expression libre domine l'élément formel.	L'expression des passionsénumérées et des sentiments correspondants crée sur le psychisme une sorte de (déséquilibre?) domination par rapport au rationnel. Défaitisme, pessimisme. Affaiblissement de la détermination.[12]
VIE ANIMALE			
INSTINCTS (passions)	JAZZ Musique "Pop" Musique "Rock"	Pulsation ("beat") Syncopes et contre-temps Intensité (moyens matériels) Cris Spontanéité incontrôlée.	Laisser-aller Agressivité non contenue. Destruction Illusion de salut dans la libération hors du moi Extase-bruit.[13]

[12] EX. 44: Chopin, "Concerto no 2"; DG 2531 126; cassette 5 A

[13] EX. 45: Ravel: "Concerto pour la main gauche"; VBX 410; cassette 5 A
EX. 46: Folklore africain; "Musique de tous les temps" 41/42; cassette 5 A

Pour saisir ce qui se passe dans le concret, il faudrait écouter beaucoup de musique illustrant les différents genres énoncés et analyser nos réflexes et ceux des autres.

Il est surprenant de constater parfois combien un auditoire est capable de goûter une musique exprimant de hautes valeurs. Les jeunes eux-mêmes y seraient plus sensibles si les éducateurs avaient plus d'idéal.

Quelques précautions concernant le tableau:

- Ce tableau ne fait aucune référence à la qualité technique de la musique qui peut être sur ce point excellente ou médiocre à tous les degrés.

- Le tableau fait aussi abstraction de l'inspiration.

N.B.: S'il manque une technique convenable et l'inspiration, la musique n'existe plus comme musique et il faut la rejeter, c'est une musique sans intérêt.

- Les degrés indiqués ne peuvent exister isolément; ainsi la plupart des musiques ont des caractéristiques appartenant à plusieurs degrés. C'est la prédominance de l'un ou de l'autre qui permet un classement. Il faut donc porter un jugement en tenant compte de l'ensemble de la pièce.

- Le folklore se situe en général dans les deux catégories du centre sauf le "Negro Spiritual" qui appartient plutôt aux deux dernières catégories.

EX. 47:	Meyerbeer, "Marche du couronnement"; XSM 119579;	cassette 5 A
EX. 48:	Tchaikovsky, "Andante cantabile"; idem;	cassette 5 A
EX. 49:	Offenbach, "Cancan"; idem;	cassette 5 A
EX. 50:	Rimsky-Korsakov, "Vol du bourdon"; idem;	cassette 5 A
EX. 51:	Bach, "Cantate no 11, choral; Telefunken 091 637	cassette 5 A
EX. 52:	Mussorgsky, "Une nuit sur le Mont Chauve"; Columbia	cassette 5 A
EX. 53:	Elgar, "Pomp and circumstance"; XSM 119580;	cassette 5 A
EX. 54:	Schumann, "Rêverie"; idem;	cassette 5 A
EX. 55:	Sibelius, "Valse triste; idem;	cassette 5 A
EX. 56:	J. Clark, Trumpet Voluntary, Philips 420 879 - 2	cassette 5 A

B- MUSIQUE EDUCATIVE ET FONCTIONNELLE

Ce paragraphe est en étroite liaison avec le précédent.

L'importance de la musique nous est révélée par les peuples anciens pour qui la musique est un art divin en ce qu'elle nous met en relation avec le cosmos dans ce qu'il a de plus profond de plus essentiel: ils cherchent ainsi

des oeuvres qui correspondent à l'être des choses, croyant en des affinités subtiles entre différentes réalités de l'Univers par des ordres de vibrations. La musique a ainsi non seulement une puissance expressive, mais sensorielle (subconscient) et même physique.

La musique est alors pour ces peuples une activité fonctionnelle et n'est pas considérée d'abord comme une expression libre et spontanée des mouvements intérieurs de l'être humain. Alors le plaisir esthétique n'est plus le seul critère pour juger de la valeur de la musique.

La musique, langage supérieur, devient alors un excellent moyen de provoquer des attitudes en accord avec des impératifs d'ordre cultuel ou éducatif.

Fin du côté A (cassette 5)

Chez les Grecs, l'enfant était sérieusement initié à la musique, assez pour pouvoir, une fois adulte, participer activement aux manifestations artistiques de la cité et même porter un jugement sur des oeuvres présentées aux différents jeux publics. Chez les Grecs, la musique est presque un devoir et à l'époque classique, elle est considérée comme un puissant moyen d'éducation.

Pour Pythagore, la musique agit sur le caractère de l'homme, de sorte qu'à chaque composition musicale correspond un "ethos" (caractère) particulier, capable de susciter un sentiment déterminé, d'où l'importance que les philosophes grecs reconnaissaient à l'action de la musique dans l'éducation des jeunes et sur la formation des sentiments, bons ou mauvais.

La musique n'est donc pas uniquement un art d'agrément. L'auditeur qui subit simplement le charme de la musique a une réaction de caractère passif, alors que la musique peut avoir un caractère actif produisant comme effet une réaction sensorielle et psychique.

Une fois admis ce pouvoir de la musique sur l'âme, l'exercice de l'art ne regarde pas le seul artiste, mais aussi la société et l'état qui doit veiller rigoureusement sur les effets de la musique, considérée alors avec l'éducation physique, comme un élément fondamental de l'éducation.

Les Grecs connaissaient également une classification des divers genres ou styles selon les divers effets:

- accroissement de l'énergie incitant à l'action.

- stabilité produisant un équilibre harmonieux.

- surexcitation entraînant vers les passions.

C'est pourquoi Platon est si sévère dans le choix des mélodies, des rythmes et des modes, attribuant à la double action de la musique et de la gymnastique les effets les plus bénéfiques. Ainsi, Platon affirme qu'une âme formée par la musique acquiert un instinct qui l'avertit de ce qui est faux et inconvenant dans le domaine intellectuel et moral aussi bien que dans l'art.

EX. 57: Mésomède de Crète, "Hymne à la Muse" (vers 130 P.C.); HM 1015; cassette 5 B

A notre époque, après une longue mise en veilleuse de ces sages principes, beaucoup d'éducateurs du XXe s. se sont penchés de nouveau sur l'importance de l'éducation par la musique. Je note les plus importants: Maurice Chevais, Justine Ward, Maurice Martenot, Emile Jaques-Dalcroze; ce dernier, grâce à sa méthode de gymnastique rythmique, renouant avec bien des aspects de la pratique grecque.

Tous ces maîtres ont un point commun: la musique modifie le psychisme, elle est à long terme, une grande éducatrice si l'on sait faire des choix pour arriver progressivement à faire goûter aux jeunes l'infinie variété des expressions artistiques, parfois les plus élevées. Ainsi la méthode Ward oriente vers le chant grégorien. D'ailleurs, toutes ces méthodes utilisent largement le folklore du pays pour permettre un apprentissage technique, bien sûr, mais aussi afin de permettre l'enracinement dans ce qui fait l'identité profonde d'une nation.

Au point de vue éducatif, la musique produit l'éveil, la spontanéité, le sens des proportions, le souci de la perfection, l'amour du beau et quoi encore...

Tôt ou tard, cette éducation a des incidences sur la société et disons-le sur l'Eglise qui, au cours de son histoire a toujours joué un rôle de premier plan en encourageant les écoles de maîtrise et en exigeant la qualité musicale dans les célébrations.

C- MUSIQUE DE LOISIR ET DE DETENTE.

La musique peut jouer un simple rôle d'accompagnateur d'une activité récréative ou permettre de soutenir une besogne astreignante. Elle peut avoir aussi un caractère purement passif, en faisant passer le temps d'une façon plaisante sans monopoliser l'attention. Il serait intéressant d'analyser ce type de musique, souvent réduite à un minimum de technique et d'inspiration. On ne voit pas bien ce que la liturgie pourrait bien faire de cette inconsistance...

Mais à certains moments, le but que se proposent les instigateurs de telles pratiques (usines, grands magasins), prouve que la musique, là aussi, n'est pas complètement inutile et qu'elle joue, à sa manière, un certain rôle actif.

DEUXIEME TRAVAIL

Rédigez un texte à votre choix (entre 2 et 4 pages) portant sur la 2e partie en regard avec les sujets abordés.

EX. 58: Mozart, "Symphonie n° 25, 2e mouv.; DG 643521; cassette 5 B

TROISIEME PARTIE

MUSIQUE ET LITURGIE

La syntèse Musique-Liturgie est difficile à réaliser parce que, dans la liturgie:

. la musique ne peut se contenter d'atteindre ses fins propres.

. la musique doit être au service du culte avec des exigences très variées.

. surtout depuis le Concile, l'orientation vers une participation active avec l'utilisation des langues modernes suppose une évolution des mentalités mais aussi un enracinement dans la tradition, ce qui aboutit souvent à des situations conflictuelles entre la liturgie renouvelée et la musique.

CHAPITRE I

ART SACRE ET ART PROFANE
MUSIQUE RELIGIEUSE ET MUSIQUE LITURGIQUE

Sacré: dans son acception habituelle, s'oppose à profane; c'est ce qui appartient à un domaine séparé et inviolable faisant ainsi l'objet d'un sentiment de vénération. P.e. édifice sacré, vases sacrés.

Quant à la musique sacrée, elle est destinée à glorifier Dieu, ses mystères et strictement parlant, elle n'est pas nécessairement écrite pour le culte. p.e. pour le concert sacré comme la "Missa Solemnis" de Beethoven.

Profane: (lat. profanus "hors du temple") pour les anciens: étranger à la religion (peut s'opposer à "religieux"). Non consacré (s'oppose ainsi à "sacré").

La définition est donc négative, mais la chose que l'on entend par ce terme est positive: l'art profane exprime tout ce que la vie humaine peut offrir de beau.

Dès l'antiquité, l'Eglise s'est refusée au profane dans le culte (musique mondaine ou même manière mondaine de chanter. P.e. saint Grégoire qui retire aux diacres le chant de certaines pièces).

Longue est la liste des textes qui reviennent périodiquement sur le risque de voir se mondaniser la musique cultuelle. P.e. Jean XXII, Concile de Trente, Pie X, Pie XI, Pie XII, etc.

La musique profane est celle qui ne suscite pas, par ses qualités profondes, ce sentiment de vénération qui est fondamental du sacré, surtout si les paroles sont exclusivement humaines. Par ailleurs, une musique inspirée spécialement écrite et réservée à l'usage liturgique, comme le chant grégorien, certaines polyphonies classiques ou modernes ou certains chorals, peut tout de suite être classée comme musique sacrée.

Entre ces deux extrêmes, il existe une gradation si nuancée qu'à la limite, certaines mélodies destinées à un usage profane pourraient être adoptées comme sacrées, non seulement à cause d'un nouveau texte, mais parce que, dans leur facture, ces mélodies peuvent susciter de nobles mouvements intérieurs analogues aux aspirations de l'âme religieuse.
Cf. Histoire du choral et autres adaptations.

Religieux: (lat. "religio" de "relegere", recueillir ou "religare", relier, i.e. l'homme à Dieu)

Terme beaucoup plus large que le précédent : relatif à la religion, i.e. reconnaissance par l'homme d'un principe supérieur de qui dépend sa destinée et à qui obéissance et respect sont dus.

Certains ont affirmé que toute musique pouvait être dite religieuse en ce sens qu'elle est le reflet de la Beauté qui est en Dieu.

Mais nos sens nous entraînent à contempler exclusivement les créatures et à ne plus percevoir le Créateur (cf. saint Augustin).

Il faut donc pour qu'il y ait art religieux qu'une certaine relation s'établisse plus ou moins explicite avec le Dieu créateur. Ainsi, plusieurs passages de la "Flûte enchantée" de Mozart peuvent être classés comme musique religieuse; de même dans le "Parsifal" de Wagner et bien d'autres oeuvres classiques.

La chanson qui véhicule des valeurs morales ou qui chante des textes bibliques ou qui supporte une catéchèse, sur une musique agréable influencée par la mode du jour est de même type tout en étant d'une qualité très inférieure par rapport aux chefs-d'oeuvre cités. Il faut savoir l'utiliser à bon escient.

Liturgique: c'est la musique qui poursuit les buts de la liturgie et en exprime les fins:

- qui exprime l'oeuvre de salut
- qui manifeste la présence du Christ
- qui est un avant-goût de la liturgie céleste.

Elle doit donc être oeuvre de sanctification puisqu'elle se rattache à la fonction sacerdotale du Christ; elle est donc composée pour s'insérer dans des rites institués par Jésus-Christ ou par l'Eglise et elle est réalisée par l'action de la hiérarchie alors que le peuple des baptisés y prend une part active, soit en chantant lui-même, soit par une audition active.

Bien distinguer:

- Ce qui convenait à la liturgie à tel moment de l'histoire (sens large).
- Ce qui convient maintenant aux buts actuels de la liturgie renouvelée (sens strict).

On a donc la gradation suivante:

- musique profane: exprimant une beauté exclusivement naturelle.
- musique religieuse: qui a une connotation quelconque à un principe supérieur, ne fut-ce que par les paroles.
- musique sacrée: composée pour glorifier Dieu et manifester les mystères divins.
- musique liturgique: écrite pour le culte public de l'Eglise.

N.B.: Lire le texte du décret de la Congrégation pour le culte divin "Concerts dans les églises" du 5 novembre 1987.

Critères pour qu'un chant soit liturgique (Conseil national de musique pour la liturgie):

- son aptitude à susciter une réponse de foi de l'assemblée;
- sa pertinence en regard de tel ou tel temps liturgique;
- sa fonction liturgique;
- la qualité littéraire de son texte: style, ponctuation;
- sa qualité musicale[14] (mélodie, rythme, harmonisation, équilibre couplet-refrain)

EX. 59: Goudimel, "Chante pour Dieu"; PCTR 1971 - 29; cassette 5 B

---

14 Nous ajouterions volontiers pour préciser: la qualité du langage musical eu égard au sacré.

CHAPITRE II

LA MUSIQUE PARTIE INTEGRANTE DE LA LITURGIE
GENRES, FORMES, STYLES

Si l'art imite la nature, il la transcende aussi, de sorte que le rôle de l'artiste n'est pas de copier la nature, mais de s'en écarter pour faire découvrir un au-delà au monde visible.

La liturgie ayant pour rôle de nous amener à vivre des mystères qui transcendent le monde naturel, le rite à son tour doit utiliser les éléments les plus aptes à esquisser un nouveau mode d'exister: vivre dans le Christ.

La liturgie fait donc appel aux arts dans cette démarche exigeante. Déjà saint Pie X avait affirmé que la musique était partie intégrante de la liturgie solennelle (Motu proprio).

Or, de tous les arts appelés à servir dans la liturgie, la musique est le plus important parce qu'il s'insère dans l'acte même de la fonction sacrée (Pie XII, "Musicae Sacrae Disciplina"). On l'appelle partie intégrante, car pour que la liturgie ait son maximum d'efficacité, la musique devient un élément essentiel, sans être absolument nécessaire à l'acte cultuel.

Le rite et l'art se conjuguent donc afin que l'homme religieux puisse rejoindre le monde du divin ou du sacré. Il faut rappeler ici que la liturgie, de par sa finalité même, ne saurait intégrer dans ses rites qu'une musique liturgique ou une musique sacrée.

Enfin, disons que les rites ne sont pas efficaces par eux-mêmes ou parce qu'ils sont soutenus par l'artiste. Ils le sont par la volonté même du Christ et de l'Eglise dont ils reçoivent leur communication de grâce. L'art vient accentuer la signification du mystère sacramentel: on dit alors qu'il est sacramental.

Comme les rites sont complexes et diversifiés, la liturgie chantée comporte de nombreux genres, formes ou styles qu'il est bon de connaître.

Genre: terme très général utilisé pour décrire plusieurs réalités de type musical ou littéraire. Il désigne un type d'oeuvre.

A- GENRES LITURGIQUES (d'après la fonction)

1- Lectures: annonce solennelle d'un message sacré par une récitation (soliste lecteur). Son rôle est plutôt didactique.

2- Psalmodie: prière poétique qui occupe dans le culte chrétien le premier rang étant un texte inspiré (ordinairement prière commune).

Il existe des psalmodies développées, en général pièces de style plus orné confiées à la chorale (chant grégorien).

3- Hymnodie: désigne des chants de louanges composés sur des textes d'origine ecclésiastique. L'hymne est une pièce lyrique, un cantique où la mélodie prime sur les paroles. Elle a pour fonction de susciter un dynamisme intérieur, de disposer à la contemplation. En général de forme strophique. P.e. "Nous chanterons pour toi, Seigneur".

A l'hymne se rattache le choral et le cantique.

4- Prières intégrées dans l'action rituelle.

A. de l'assemblie: . acclamations
. litanies

B. du célébrant: . Préface
. Prière eucharistique
. Oraisons

B- GENRES MUSICAUX (relevant plus directement du degré de musicalité ou de la technique musicale)

1- Récitatif dont la technique de base est la cantillation: énonciation d'un texte de façon rythmo-mélodique. Etat élémentaire du chant, simple véhicule de la parole. Ordinairement de type formulaire incluant teneurs, cadences, parfois interrogations. Certaines de ces mélodies sont de véritables chefs-d'oeuvres, comme le récitatif de la Préface (témoignage de Mozart), la mélodie de l'Exulte'.

Ex. 60: "Cantique des Cantiques" (1, 1-4): musique hébraïque [15]

2- Air: c'est l'opposé du récitatif. Il s'agit d'une mélodie associée à un rythme précis (fut-il libre) qui a toutes les caractéristiques d'une musique véritable.

Distinguer ici:

- types d'oeuvres où les accents mélodiques viennent en quelque sorte calquer ceux du texte, la signification musicale venant amplifier celle des paroles. P.e. chant grégorien; adaptations sur texte français de mélodies en rythme libre.

---

15 D'après le système de Suzanne Haïk Vantura. Cf La musique de la Bible révélée. Ed. Robert Dumas, 1976.

- types d'oeuvres où la mélodie l'emporte en quelque sorte sur l'accentuation verbale comme dans l'hymne ou le choral. Il faut quand même ici que la musique respecte l'accentuation naturelle du texte.

Le "jubilus" ou chant à vocalises se rattache à l'air. C'est presque de la musique pure.

Une remarque ici s'impose concernant le rythme, qui, autrefois, dans la musique dite mesurée, marchait en étroite symbiose avec le texte. Or, de nos jours, il arrive que le rythme vienne contraindre les mots à entrer dans le jeu des durées préétablies pour des raisons purement musicales (ici, rythmiques). Un phénomène analogue s'est produit au début du XIV^{e} siècle à l'époque de l'Ars Nova.

Voici un texte du père Gélineau qui permet un certain éclairage sur ce sujet délicat:

"On risque, écrit-il, quand la musique procède d'après un nombre préétabli, que le mouvement rythmique devienne tellement autonome que le texte soit relégué au second plan. Le danger est d'autant plus grand que le rythme recèle une redoutable puissance orgiaque. Le pouvoir d'incantation de la musique tient surtout au rythme, capable de soumettre le devenir biologique et spirituel de l'homme. Le culte chrétien l'accepte et en use dans la mesure où par ce moyen, l'orant entre plus totalement et plus intensément dans le devenir sacré du culte. Il le refuse quand il aliène l'esprit et le détache du mystère célébré. Or, mises à part les dispositions morales du sujet qui peut toujours user d'un rythme donné pour se libérer ou s'asservir, la soumission au texte, élément immédiat du rite, est la garantie objective d'un culte spirituel. Au contraire, l'autonomie absolue du rythme musical, surtout quand le nombre est impérieux comme dans le genre orchestique (danse ou marche), livre le chant liturgique à l'ambiguité."[16]

3- "Arioso": tient à la fois de l'air et du récitatif. C'est le cas de bien des pièces grégoriennes de style syllabique ou légèrement ornées et de certaines adaptations grégoriennes en langue vernaculaire.

C- STYLES MELODIQUES (d'après le degré d'ornementation)

1- style syllabique où chaque syllabe du texte ne comporte ordinairement qu'une ou deux notes.

2- style orné (ou neumatique) où les syllabes du texte comportent plutôt un groupe de notes (neume).

3- style mélismatique où certaines syllabes sont chargées de longues vocalises.

---

16 GELINEAU, Joseph, Chant et musique dans le culte chrétien, Ed. Fleurus, coll. Kinmor, p. 154.

EX. 61: "Viderunt omnes" (grégorien); FC 522 MU 311 A; cassette 5 B

Fin de la 5e cassette

D- FORMES MUSICALES: le mot "forme" indique la structure particulière d'un chant.

1- Formes directes (unitaires): dont l'exécution est continue, donc qui se présentent sans refrain, dialogue, alternance ou répétitions.

A. relevant d'un soliste:

1. Lectures (formules selon la division de la phrase;

2. Préface (idem);

3. Psalmodie directe (sans refrain).

B. relevant de la chorale ou de l'assemblée:

1. certaines antiennes ou refrains;

2. certaines hymnes, v.g. Gloria, Te Deum;

3. certaines pièces de style récitatif.

2- Formes mélodiques simples:

A. litanie: répétition du même motif de structure A A'. On peut y rattacher certaines acclamations et certaines formes alternées (antiphonie).

B. forme binaire simple: certaines formes strophiques de structure AB; forme lied et choral: structure habituelle AA'B.

EX. 62: Bach; "Choral sur paroles françaises"; PS 174105; cassette 6 A

C. forme ternaire simple: formes responsoriales, air da capo; chanson à refrain. Structure ABA.

3- Formes mélodiques plus complexes:

A. Certaines formes strophiques, p.e. ABCDE.

B. Forme rondo: structure ABACADA, etc.

EX. 63: Deiss, "Joyeuse lumière"; LDE 1028; cassette 6 A

4- Formes polyphoniques:

A. homophoniques: morceaux de style récitatif à plusieurs voix; faux-bourdon. Formes mélodiques ci-haut mentionnées, mais harmonisées. Certains motets ou parties de motets.

B. en imitation: { motet / fugue

N.B.: La messe n'est pas une forme, mais un genre incluant des morceaux de formes très diverses.

CHAPITRE III

SURVOL HISTORIQUE DE LA MUSIQUE SACREE

EPOQUE	CARACTERISTIQUES LITURGIQUES	GENRES ET FORMES (exemples)	HISTOIRE DE L'ART
I PREMIERS SIECLES			
1. Période archaïque (Ier - IVe s.) Proto-chrétien	"Missa domestica" (en grec) peu de chant pas de schola	Cantillation Psalmodie Acclamations Hymnodie	Art chrétien primitif d'Orient. Eglises en forme de croix grecque avec coupole sur trompe et Christ en majesté.
2. Période de créativité primitive (IVe - Ve s.) Liturgies: . romaine . ambrosienne (Milan) . gallicane (France) . mozarabe (Espagne)	"Missa basilicae" Participation intense des grandes foules. Répertoire simple. Le prêtre se tourne vers l'Orient comme les fidèles pour la partie eucharistique ou fait face aux fidèles.(16)	Récitatifs Kyrie Graduel Alleluia Sanctus Hymnodie latine	Art chrétien primitif d'Orient rayonnant en Occident. Eglises à nefs et bas-côtés. Toits en charpente ou voûtes en berceau. Coupoles sur trompes. Mosaïques. [P.e.Ravenne] L'autel (parfois bâti en pierre) commence à faire partie de l'édifice(16)

16 Cf. Jungman, Missarum solemnia, tome I, p. 309 et ss.

EPOQUE	CARACTERISTIQUES LITURGIQUES	GENRES ET FORMES	HISTOIRE DE L'ART
II MOYEN AGE			
1. Période de créativité intense (VIe - VIIe s.) Influence certaine du pape Grégoire-le-Grand (590-604)	"Missa papalis" La participation se maintient. Apparition de la schola.	Introit Christe eleison Gloria Graduel et Alleluia plus développés. Offertoire Agnus Dei Communion Chant alterné (antiphonie)	Art chrétien primitif d'Occident . peu d'exemples . On utilise toujours la basilique romaine: nef centrale séparée des bas-côtés par des colonnes. . Cathedra au fond de l'abside
2. Age d'or du chant grégorien (VIIIe - IXe s.) Influence de Charlemagne et de ses successeurs Effort d'unification de la liturgie	Toujours "Missa papalis", mais évolution vers la "Missa affectus" Importance des chanteurs spécialisés Réduction de la participation active.	Les mêmes. Refonte et simplification du répertoire. Invention de la notation neumatique.	Style carolingien P.e. Rotonde d'Aix-la-Chapelle, église de Germigny
3. Période d'extension du	"Missa affectus"	Compositions liturgiques dans	Evolution du style carolingien

EPOQUE	CARACTERISTIQUES LITURGIQUES	GENRES ET FORMES	HISTOIRE DE L'ART
répertoire (IXe-Xe s.)		le genre grégorien. Evolution du style[17] Kyriale. Début de la polyphonie: organum parallèle (IXe s.)	(pré-roman)
4. Evolution du répertoire monodique et polyphonique (XIe - XIIe s.)	Evolution vers la "Missa dramatica" Participation active pratiquement nulle. Drames liturgiques (Pâques et Noël)	Tropes et séquences. Conduit monodique (XIe s.). Déchant (fin XIe s.) Kyriale (autres compositions)[18]	Style roman (XIe s.) P.e. St-Benoît-sur-Loire. Parfois autels avec retable au fond du choeur.
	Jeux liturgiques	Organum mélismatique (Fin XIIe s.)[19]	Style roman évolué (XIIe s.) P.e. Paray-le-Monial Art du vitrail (Façade de Chartres)

---

17 EX. 64: Antiennes alléluiatiques gallicanes; HMU 238; cassette 5 B

18 qui suppose que le célébrant tourne le dos aux fidèles, pratique [illegible] au Moyen Age, mais même dans l'Antiquité. Voir [illegible], tome I, p. 309 et ss.

19 EX. [illegible] "Benedicamus Domino"; HMU 440; cassette 6 A

EPOQUE	CARACTERISTIQUES LITURGIQUES	GENRES ET FORMES	HISTOIRE DE L'ART
5. Ars antiqua (XIIIe s.) P.e. Ecole de Notre-Dame	"Missa dramatica" très caractéristique de l'époque, appelée par certains auteurs "Messe gothique".	Organum mélismatique. L'ajout de paroles à certaines sections (clausules) donne origine au motet.[20] Kyriale: évolution vers un tout cohérent qu'on appelera "Messe". Conduit polyphonique[21]	Art gothique 1ère étape (1150-1230) P.e. Notre-Dame de Paris
6. Développement de la polyphonie (milieu et fin du XIIIe s.)		Evolution du motet et du conduit	Art gothique 2e étape (1230 - 1300) On allège les supports; on ajoure les murs. Voûtes plus hautes. P.e. Amiens, Ste-Chapelle
III ARS NOVA (XIVe s.)			
Sécularisation de la musique d'église	Toujours "Messe gothique"	Messes polyphoniques Grande importance du rythme, parfois au détriment de la compréhension du texte.	Art gothique dit "rayonnant" P.e. Rouen Humanisme dans la statuaire

20 Ex. 66: Motet "Dominator Domine" (XIIIe s.); HMU440; cassette 6 A

21 Ex. 67: Conduit "Deo confitemini" (XIIIe s.); HMU440; cassette 6 A

EPOQUE	CARACTERISTIQUES LITURGIQUES	GENRES ET FORMES	HISTOIRE DE L'ART
IV PRE-RENAISSANCE (XVe s.)			
Apparition de l'Humanisme. Développement de la technique, mais aspirations mystiques chez les grands esprits	A l'évolution de l'art ne correspond aucune évolution dans la liturgie.	Messes et motets polyphoniques au rythme plus discret. Plus de respect du rythme verbal. Accord parfait.(22)	Début de la Renaissance en Italie. En France, évolution du gothique avec le Gothique flamboyant (XVe - XVIe s.)
V RENAISSANCE (XVIe s.)			
Influence du concile de Trente sur des musiciens géniaux qui réalisent d'étonnantes synthèses dans des oeuvres où de grandes idées musicales sont au service du Mystère.	Réforme de la liturgie qui aboutit à la "Missa rubricarum". (la messe tridentine), épurée des lourdeurs de la messe gothique, mais où l'accompagnement musical ne laisse aucune place à la participation extérieure des fidèles.	Messes et motets polyphoniques d'une grande perfection formelle, réalisant un nouvel idéal de musique sacrée (Art plus dépouillé et plus fonctionnel) Grandes figures de Palestrina et de Victoria.	Renaissance caractérisée par la consolidation de l'Humanisme dans la pensée et dans les arts. L'art gréco-romain devient le modèle dont on doit s'inspirer.

22 Ex. 68: Josquin des Prés, "Ave Maria"; SNES39; cassette 6 A

EPOQUE	CARACTERISTIQUES LITURGIQUES	GENRES ET FORMES	HISTOIRE DE L'ART
IV BAROQUE			
1. Baroque primitif (fin XVIe, début XVIIe) qui est une suite de la Renaissance par le développement de l'Humanisme		Formes nouvelles: opéra, cantate, oratorio, sonate, concerto. Développement de la musique instrumentale qui s'ajoute aux voix. Motets et messes à grands déploiements[23].	Sous l'influence de la Contre-Réforme, on désire des édifices plus fonctionnels, mais on y retrouve des éléments de base de la tradition antique avec des éléments nouveaux qui font évoluer l'art vers le somptueux et le décoratif. P.e. Eglise du Gesû à Rome (1575 env.)
2. Baroque au sens strict (XVIIe s.). Fait de grandeur, de somptuosité et d'ornementation	Liturgie submergée par l'art devenu tout-puissant[24]	L'évolution des formes nouvelles favorise le développement d'un art somptueux où les solistes ont une grande place	Le style jésuite s'épanouit dans les pays catholiques. Les courbes et les volutes du style baroque commandent à la fois le plan d'ensemble et la décoration des églises. Recherche d'expression des Mystères par le faste, par des

[24] Il est impossible dans un tableau d'apporter toutes les nuances nécessaires, mais il est certain que chez les Protestants, les Luthériens en particulier, la liturgie est beaucoup plus austère, la musique plus fonctionnelle, d'autant plus que la langue du peuple est en usage depuis un bon siècle.

[23] EX. 69: G. Gabrieli, Intonation et Motet Plaudite A 12 voix; Col MS7071; cassette 6 A

EPOQUE	CARACTERISTIQUES LITURGIQUES	GENRES ET FORMES	HISTOIRE DE L'ART
		(25)	effets de puissance et de gloire. P.e. église Ste-Agnès (Rome 1653)
3. Baroque classique (env. 1700 - 1750) Recherche d'un nouvel équilibre entre expression des sentiments et beauté formelle	Célébrations musicalement très développées. Le célébrant doit cependant dire à voix basse tout ce qui est chanté. Il chante encore au moins la Préface et le Pater.(26)	La grande virtuosité aux voix et aux instruments est cependant, chez les maîtres, au service de grandes expressions du sacré, qui peuvent ainsi remuer profondément l'auditeur et provoquer la prière sincère du croyant.(27)	Influence du rationnel (siècle des lumières). Le baroque italien et le classique français se fondent souvent en un style original, audacieux et cohérent (p.e. Allemagne du sud) avec des décorations prodigieuses voulant donner un avant-goût des gloires célestes. P.e. Monastère de Melk (Danube)
VII CLASSICISME VIENNOIS (1750-1800)			
Style galant et style expressif, ce	Accentuation de la dissociation	Deux tendances: . musique religieuse	Tendances plus diversifiées: continuation des

26 En Allemagne, chez les Catholiques, on introduit des chants en langue vernaculaire à la grand-messe: c'est la messe chantée allemande, autorisée officiellement beaucoup plus tard (1943)

25 EX. 70: Carissimi, Motet "O quam pulchra est", pour soprano et orchestre, Erato STU70688; cassette 6 A

27 EX. 71: Haendel, Psaume "Dixit Dominus"; Erato STU71055; cassette 6 a

EPOQUE	CARACTERISTIQUES LITURGIQUES	GENRES ET FORMES	HISTOIRE DE L'ART
dernier préparant l'évolution vers le Romantisme	entre une liturgie cléricale et une musique à l'apogée d'un classicisme évolué.	sécularisée influencée par l'art profane (opéra) . maintien d'une tradition polyphonique utilisant cependant tous les moyens expressifs de l'époque.[28]	styles précédents (p.e. rococo) mais aussi rupture avec la tradition sous l'influence d'un nouvel esprit (Révolution) qui aboutit à un néo-classicisme architectural et décoratif (p.e. style Empire)
---	---	---	---
VIII EPOQUE DE TRANSITION (Beethoven)			
Classicisme achevé mais comportant bien des individualités	Diminution de l'intérêt pour la religion, donc pour la liturgie	Musique sacrée fonctionnelle beaucoup plus rare. Les grandes réalisations sont dominées par la recherche d'une expression personnelle des grandes valeurs humanitaires (IXe Symphonie) ou d'une conception personnelle des valeurs religieuses (Missa solemnis)	Ceux qui bâtissent choisissent davantage le style qui convient à leurs croyances, leurs idées, leurs goûts.

---

28 EX. 72: Mozart, Motet "Exultate jubilate" pour soprano et orchestre, Erato STU 70355; cassette 6 A

EX. 73: Mozart, Motet "Misecordias Domini" pour choeur et orchestre, Erato STU 70355; cassette 6 A

EPOQUE	CARACTERISTIQUES LITURGIQUES	GENRES ET FORMES	HISTOIRE DE L'ART
IX ROMANTISME (1810-1930)			
Liberté dans la technique et les diverses expressions rompant avec la discipline et les règles du classicisme ou de l'académisme.	Décadence et sentimentalité. Retour radical à la pureté de la messe romaine (Dom Guéranger)	Musique religieuse grandiloquente et sentimentale avec de glorieuses exceptions (Bruckner). Etat pitoyable du chant liturgique traditionnel, mais réforme solesmienne du chant grégorien. Floraison du cantique populaire dans les paraliturgies.	En architecture, on se contente souvent d'imiter les styles du passé: gothique pour les églises; baroque pour les salles de spectacle; renaissance pour les palais. Parfois éclectisme et surcharge. Fin du côté A (cassette 6)
---	---	---	---
X EPOQUE MODERNE (XXe s.)			
Art d'expérimentation utilisant les techniques modernes. "Fonctionalisme" et audace.	Réforme de saint Pie X (Motu proprio). Travail remarquable des papes qui suivirent pour redonner à la liturgie la place qui lui revient dans la vie de l'Eglise jusqu'au	Edition des livres de chant grégorien. Retour à la polyphonie classique, proposée comme modèle, mais beaucoup d'oeuvres sans inspiration. Revalorisation du chant de l'assemblée, mais aussi beaucoup de	Déclin de l'artisanat, conséquence de la révolution industrielle. Parfois édifices stéréotypés, sans âme, conséquence d'un manque de culture. Chez les vrais artistes, recherche de critères nouveaux: nouvelles

EPOQUE	CARACTERISTIQUES LITURGIQUES	GENRES ET FORMES	HISTOIRE DE L'ART
	Concile Vatican II.	pacotille. Recherches sérieuses en rapport avec la fonction de la musique et du chant dans la liturgie. Influence de l'oecuménisme. (29)	matières, souci d'objectivité. Edifices plus dépouillés et plus fonctionnels.

29 EX. 74: Goss, "Chante le Seigneur, mon Ame"; PCTR88-320; cassette 6 B

CHAPITRE IV

REFORME ISSUE DE LA CONSTITUTION "DE SACRA LITURGIA"
(Vatican II)

Rappel des numéros les plus importants de la Constitution sur la liturgie: 10, 14 à 30, 41 à 46, 54 et tout le chapitre sur la musique sacrée: 112 à 121.

A- REFLEXION SUR LA REFORME

1- Sens de la réforme: le sens de cette réforme est d'abord la participation. Le concile Vatican II insiste sur la qualité de la liturgie comme action, comme célébration à laquelle les membres du corps mystique doivent être associés, en tant qu'acteurs avec le chef.

2- Risques de cette réforme: les langues vivantes et l'équilibre difficile à réaliser entre une variabilité trop permissive et un contrôle à outrance.

L'exclusion a priori du latin est un préjugé et ne tient pas compte de l'ensemble des composantes d'une liturgie idéale.

La liturgie n'est pas une célébration de l'homme, mais une célébration du Mystère du Christ qui absorbe et sublime les valeurs humaines.

3- Idéal à rechercher: il faut éviter à tout prix de réduire la célébration à la banalité du quotidien. Le fidèle vient plutôt chercher dans la liturgie comment transmuer ce quotidien en valeur d'éternité.

Il faut pour cela rechercher sans cesse l'harmonie entre la solennité et la simplicité, la musique qui élève et remue le fond de l'âme et le silence qui favorise la réflexion et la contemplation, bref, les moyens les plus efficaces pour que l'esprit du Christ habite les coeurs et permette l'accession à la plénitude du Mystère.

EX. 75: "Tantum ergo" (grégorien) et "Christus vincit"; Messe papale à N.D. de Paris; FY094-(RC130); cassette 6 B

8- TEXTES A LIRE ET A MEDITER, tirés de la Constitution sur la liturgie:

"II. RECHERCHE DE LA FORMATION LITURGIQUE ET DE LA PARTICIPATION ACTIVE[30]

14. La Mère Eglise désire beaucoup que tous les fidèles soient amenés à cette participation pleine, consciente et active aux célébrations liturgiques, qui est demaadée par la nature de la liturgie elle-même et qui est, en vertu de son baptême, un droit et un devoir pour le peuple chrétien, "race élue, sacerdoce royal, nation sainte, peuple racheté" (1 P., 2,9; cf. 2, 4-5).

Cette participation pleine et active de tout le peuple est ce qu'on doit viser de toutes ses forces dans la restauration et la mise en valeur de la liturgie. Elle est, en effet, la source première et indispensable à laquelle les fidèles doivent puiser un esprit vraiment chrétien; et c'est pourquoi elle doit être recherchée avec ardeur par les pasteurs d'âmes, dans toute l'action pastorale, avec la pédagogie nécessaire.

Mais il n'y a aucun espoir d'obtenir ce résultat, si d'abord les pasteurs eux-mêmes ne sont pas profondément imprégnés de l'esprit et de la vertu de la liturgie, et ne deviennent pas capables de l'enseigner; il est donc très nécessaire qu'on pourvoie en premier lieu à la formation liturgique du clergé. C'est pourquoi le Concile a décrété d'établir les points suivants.

Formation de maîtres pour l'enseignement liturgique.

15. Les maîtres qui sont préposés à l'enseignement de la liturgie dans les séminaires, les maisons d'études des religieux et les facultés de théologie doivent être dûment préparés à leur fonction dans les instituts spécialement destinés à cette tâche.

16. L'enseignement de la liturgie dans les séminaires et les maisons d'études des religieux doit être placé parmi les disciplines nécessaires et majeures, et dans les facultés de théologie parmi les disciplines principales; et il faut le donner dans sa perspective théologique et historique aussi bien que spirituelle, pastorale et juridique. En outre, les maîtres des autres disciplines, surtout de théologie dogmatique, d'Ecriture sainte, de théologie spirituelle et pastorale se préoccuperont, selon les exigences intrinsèques

---

30 Début de la citation

de chaque objet propre, de faire ressortir le mystère du Christ et l'histoire du salut, si bien qu'on voie apparaître clairement leur lien avec la liturgie et l'unité de la formation sacerdotale.

17. Les clercs, dans les séminaires et les maisons religieuses, acquerront une formation liturgique à la vie spirituelle, par une bonne initiation qui leur donne l'intelligence des rites sacrés et les y fasse participer de toute leur âme, et aussi par la célébration même des saints mystères et par les autres exercices de piété, imprégnés d'esprit liturgique: également, ils apprendront à observer les lois liturgiques, de telle sorte que la vie des séminaires et des maisons de religieux soit profondément façonnée par l'esprit de la liturgie.

18. Les prêtres, séculiers ou religieux, déjà en activité dans la vigne du Seigneur, seront aidés par tous les moyens opportuns à comprendre toujours pleinement ce qu'ils accomplissent dans les fonctions sacrées, à vivre d'une vie liturgique et à la partager avec les fidèles qui leur sont confiés.

Formation liturgique et participation active du peuple.

19. Les pasteurs poursuivront avec zèle et patience la formation liturgique et la participation active des fidèles, intérieure et extérieure, proportionnée à leur âge, leur condition, leur genre de vie et leur degré de culture religieuse; ils acquitteront ainsi une des principales fonctions du fidèle dispensateur des mystères de Dieu; et en cette matière ils ne conduiront pas leur troupeau par la parole seulement, mais aussi par l'exemple.

20. Les transmissions d'actions sacrées par la radiophonie et la télévision, surtout s'il s'agit de la célébration du saint sacrifice, se feront avec discrétion et dignité sous la conduite et la garantie d'une personne compétente, désignée à cette fonction par les évêques.

III. LA RESTAURATION DE LA LITURGIE

21. Pour que le peuple chrétien obtienne plus sûrement des grâces abondantes dans la liturgie, la sainte Mère Eglise veut travailler sérieusement à la restauration générale de la liturgie elle-même. Car celle-ci comporte une partie immuable, celle qui est d'institution divine, et des parties sujettes au changement, qui peuvent varier au cours des âges ou même le doivent s'il s'y est introduit des éléments qui correspondent mal à la nature intime de la liturgie elle-même, ou si ces parties sont devenues inadaptées.

Cette restauration doit consister à organiser les textes et les rites de telle façon qu'ils expriment avec plus de clarté les réalités saintes qu'ils signifient, et que le peuple chrétien, autant qu'il est possible, puisse facilement les saisir et y participer par une célébration pleine, active et communautaire.

C'est pourquoi le Concile a établi ces normes générales.

A) Normes générales

Seule la hiérarchie peut modifier la liturgie.

22. 1. Le gouvernement de la liturgie dépend uniquement de l'autorité de l'Eglise: il appartient au Siège apostolique et, dans les règles du droit, à l'évêque.

2. En vertu du pouvoir donné par le droit, le gouvernement en matière liturgique appartient aussi, dans des limites fixées, aux diverses assemblées d'évêques légitimement constituées, compétentes sur un territoire donné.

3. C'est pourquoi absolument personne d'autre, même prêtre, ne peut de son propre chef ajouter, enlever ou changer quoi que ce soit dans la liturgie.

23. Afin que soit maintenue la saine tradition, et que pourtant la vie soit ouverte à un progrès légitime, pour chacune des parties de la liturgie qui sont à réviser, il faudra toujours commencer par une soigneuse étude théologique, historique, pastorale. En outre, on prendra en considération aussi bien les lois générales de la structure et de l'esprit de la liturgie que l'expérience qui découle de la plus récente restauration liturgique et des indults accordés en divers endroits. Enfin, on ne fera des innovations que si l'utilité de l'Eglise les exige vraiment et certainement, et après s'être bien assuré que les formes nouvelles sortent des formes déjà existantes par un développement en quelque sorte organique.

On veillera enfin, dans la mesure du possible, à ce qu'il n'y ait pas de notables différences rituelles entre des régions limitrophes.

24. Dans la célébration de la liturgie, la Sainte Ecriture a une importance extrême. C'est d'elle que sont tirés les textes qu'on lit et que l'homélie explique, ainsi que les psaumes que l'on chante; c'est sous son inspiration et dans son élan que les prières, les oraisons et les hymnes liturgiques ont jailli, et c'est d'elle que les actions et les symboles reçoivent leur signification. Aussi, pour procurer la restauration, le progrès et l'adaptation de la liturgie, il faut promouvoir ce goût savoureux et vivant de

la Sainte Ecriture dont témoigne la vénérable tradition des rites aussi bien orientaux qu'occidentaux.

Révision des livres liturgiques.

25. Les livres liturgiques seront révisés au plus tôt en faisant appel à des experts et en consultant des évêques, de diverses régions du globe.

B) Normes tirées du caractère de la liturgie en tant qu'action hiérarchique et communautaire

26. Les actions liturgiques ne sont pas des actions privées, mais des célébrations de l'Eglise, qui est "le sacrement de l'unité", c'est-à-dire le peuple saint réuni et organisé sous l'autorité des évêques.

C'est pourquoi elles appartiennent au Corps tout entier de l'Eglise, elles le manifestent et elles l'affectent; mais elles atteignent chacun de ses membres de façon diverse, selon la diversité des ordres, des fonctions, et de la participation effective.

Préférence pour les célébrations communautaires.

27. Chaque fois que les rites, selon la nature propre de chacun, comportent une célébration commune, avec fréquentation et participation active des fidèles, on soulignera que celle-ci, dans la mesure du possible, doit l'emporter sur leur célébration individuelle et quasi privée.

Ceci vaut surtout pour la célébration de la messe (bien que la messe garde toujours sa nature publique et sociale), et pour l'administration des sacrements.

Que chacun fasse sa partie, et le mieux possible.

28. Dans les célébrations liturgiques chacun, ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera seulement et totalement ce qui lui revient en vertu de la nature de la chose et des normes liturgiques.

29. Même les servants, les lecteurs, les commentateurs et ceux qui appartiennent à la schola cantorum s'acquittent d'un véritable ministère liturgique. C'est pourquoi ils exerceront leur fonction avec toute la piété sincère et le bon ordre qui conviennent à un si grand ministère, et que le peuple de Dieu exige d'eux à bon droit.

Aussi faut-il soigneusement leur inculquer l'esprit de la liturgie, selon la mesure de chacun, et les former à jouer leur rôle de façon exacte et ordonnée.

40. Pour promouvoir la participation active, on favorisera les acclamations du peuple, les réponses, le chant des psaumes, les antiennes, les cantiques et aussi les actions ou gestes et les attitudes corporelles. On observera aussi en son temps un silence sacré.

IV. DEVELOPPEMENT DE LA VIE LITURGIQUE DANS LE DIOCESE ET LA PAROISSE

La vie liturgique du diocèse.

41. L'évêque doit être considéré comme le grand prêtre de son troupeau; la vie chrétienne de ses fidèles découle et dépend de lui en quelque manière.

C'est pourquoi tous doivent accorder la plus grande estime à la vie liturgique du diocèse autour de l'évêque, surtout dans l'église cathédrale; ils doivent être persuadés que la principale manifestation de l'Eglise consiste dans la participation plénière et active de tout le saint peuple de Dieu aux mêmes célébrations liturgiques, surtout dans la même Eucharistie, dans une seule prière, auprès de l'autel unique où préside l'évêque entouré de son presbytérium et de ses ministres.

La vie liturgique de la paroisse.

42. Comme l'évêque dans son église ne peut présider en personne à tout son troupeau ni toujours ni partout, il doit nécessairement constituer des assemblées de fidèles, parmi lesquelles les plus importantes sont les paroisses, organisées localement sous un pasteur qui tient la place de l'évêque: car, d'une certaine manière, elles représentent l'Eglise visible établie dans l'univers.

C'est pourquoi il faut favoriser, dans l'esprit et dans la pratique des fidèles et du clergé, la vie liturgique de la paroisse et son rattachement à l'évêque; et il faut travailler à ce que le sens de la communauté paroissiale s'épanouisse, surtout dans la célébration communautaire de la messe dominicale.

V. DEVELOPPEMENT DE LA PASTORALE LITURGIQUE

43. Le zèle pour l'avancement et la restauration de la liturgie est tenu à juste titre pour un signe des dispositions providentielles de Dieu sur le temps présent, comme un passage du Saint-Esprit dans son Eglise; et il confère à la vie de celle-ci, et même à toute l'attitude religieuse d'aujourd'hui, une empreinte caractéristique.

C'est pourquoi, pour favoriser davantage encore cette pastorale liturgique, le Concile décrète:

Commission liturgiques nationales.

44. Il est à propos que l'autorité ecclésiastique ayant compétence sur le territoire, mentionnée à l'article 22, par. 2, institue une Commission liturgique qui aura le concours d'hommes experts en science liturgique, en musique sacrée, en art sacré et en pastorale. Cette Commission, dans la mesure du possible, sera aidée par un Institut de pastorale liturgique composé de membres parmi lesquels on admettra, si c'est utile, des laics éminents en cette matière. Il reviendra à cette Commission, sous la direction de l'autorité ecclésiastique territoriale mentionnée plus haut, de diriger la pastorale liturgique dans l'étendue de son ressort, de promouvoir les recherches et les expériences nécessaires chaque fois qu'il s'agira de proposer des adaptations au Siège apostolique.

Commission liturgiques diocésaines.

45. Dans la même ligne, il y aura une Commission de liturgie dans chaque diocèse pour promouvoir l'action liturgique sous la direction de l'évêque.

Il pourra parfois être opportun que plusieurs diocèses établissent une seule Commission qui fasse progresser la cause liturgique par un travail en commun.

Commissions de musique sacrée et d'art sacré.

46. Outre la Commission de liturgie, on établira aussi dans chaque diocèse, autant que possible, des Commissions de musique sacrée et d'art sacré.

Il est nécessaire que ces trois Commissions travaillent en associant leurs forces; il sera même indiqué assez souvent de les réunir en une seule Commission.

La langue à la messe.

54. On pourra donner la place qui convient à la langue du pays dans les messes célébrées avec concours de peuple, surtout pour les lectures et la "prière commune", et, selon les conditions locales, aussi dans les parties qui reviennent au peuple, conformément à l'article 36 de la présente Constitution.

On veillera cependant à ce que les fidèles puissent dire ou chanter ensemble en langue latine aussi les parties de l'ordinaire de la messe qui leur reviennent.

Mais si quelque part un emploi plus large de la langue du pays dans la messe semble plus opportun, on observera ce qui est prescrit à l'article 40 de la présente Constitution.

VI. LA MUSIQUE SACREE

Dignité de la musique sacrée.

112. La tradition musicale de l'Eglise universelle a créé un trésor d'une valeur inestimable qui l'emporte sur les autres arts, du fait surtout que, chant sacré lié aux paroles, il fait partie nécessaire ou intégrante de la liturgie solennelle.

Certes, le chant sacré a été exalté tant par la Sainte Ecriture que par les Pères et par les Pontifes romains; ceux-ci, à une époque récente, à la suite de saint Pie X, ont mis en lumière de façon plus précise la fonction ministérielle de la musique sacrée dans le service divin.

C'est pourquoi la musique sacrée sera d'autant plus sainte qu'elle sera en connexion plus étroite avec l'action liturgique, en donnant à la prière une expression plus suave, en favorisant l'unanimité, ou en rendant les rites sacrés plus solennels. Mais l'Eglise approuve toutes les formes d'art véritable, si elles sont dotées des qualités requises, et elle les admet dans le culte divin.

Le Concile, conservant donc les normes et les préceptes de la tradition et de la discipline ecclésiastiques, et considérant la fin de la musique sacrée, qui est la gloire de Dieu et la sanctification des fidèles, a statué ce qui suit.

113. L'action liturgique présente une forme plus noble lorsque les offices divins sont célébrés solennellement avec chant, que les ministres sacrés y interviennent et que le peuple y participe activement.

La langue.

Quant à la langue à employer, on observera les prescriptions de l'article 36; pour la messe, de l'article 54; pour les sacrements, de l'article 63; pour l'office divin, de l'article 101.

Développer les chorales, mais assurer toujours la participation populaire.

114. Le trésor de la musique sacrée sera conservé et cultivé avec la plus grande sollicitude. Les scholae cantorum seront assidûment développées, surtout auprès des églises cathédrales. Cependant les évêques et les autres pasteurs

veilleront avec zèle à ce que, dans n'importe quelle action sacrée qui doit s'accomplir avec chant, toute l'assemblée des fidèles puisse assurer la participation active qui lui revient en propre, conformément aux articles 28 et 30.

Formation musicale.

115. On accordera une grande importance à l'enseignement et à la pratique de la musique dans les séminaires, les noviciats de religieux des deux sexes et leurs maisons d'études, et aussi dans les autres institutions et écoles catholiques; pour assurer cette éducation, les maîtres chargés d'enseigner la musique sacrée seront formés avec soin.

On recommande en outre d'ériger, là où c'est opportun, des instituts supérieurs de musique sacrée.

Aux musiciens et chanteurs, surtout aux enfants, on donnera aussi une authentique formation liturgique.

Le chant grégorien.

116. L'Eglise reconnaît dans le chant grégorien le chant propre de la liturgie romaine; c'est donc lui qui, dans les actions liturgiques, toutes choses égales d'ailleurs, doit occuper la première place.

Les autres genres de musique sacrée, mais surtout la polyphonie, ne sont nullement exclus de la célébration des offices divins, pourvu qu'ils s'accordent avec l'esprit de l'action liturgique, conformément à l'article 30.

Les éditions grégoriennes.

117. On achèvera l'édition typique des livres de chant grégorien; bien plus, on procurera une édition plus critique des livres déjà édités postérieurement à la restauration de saint Pie X.

Il convient aussi que l'on procure une édition contenant des mélodies plus simples à l'usage des petites églises.

Le chant religieux populaire.

118. Le chant religieux populaire sera intelligemment favorisé, pour que dans les exercices pieux et sacrés et dans les actions liturgiques elles-mêmes, conformément aux normes et aux prescriptions des rubriques, les voix des fidèles puissent se faire entendre.

La musique sacrée dans les missions.

119. Puisque, dans certaines régions, surtout en pays de mission, on trouve des peuples possédant une tradition musicale propre qui tient une grande place dans leur vie religieuse et sociale, on accordera à cette musique l'estime qui lui est due et la place convenable, aussi bien en formant leur sens religieux qu'en adaptant le culte à leur génie dans l'esprit des articles 39 et 40.

C'est pourquoi, dans la formation musicale des missionnaires, on veillera activement à ce que, dans la mesure du possible, ils soient capables de promouvoir la musique traditionnelle de ces peuples, tant à l'école que dans les actions sacrées.

L'orgue et les instruments.

120. On estimera hautement, dans l'Eglise latine, l'orgue à tuyaux comme l'instrument traditionnel dont le son peut ajouter un éclat admirable aux cérémonies de l'Eglise et élever puissamment les âmes vers Dieu et le ciel.

Quant aux autres instruments, selon le jugement et le consentement de l'autorité territoriale compétente, conformément aux articles 22, par. 2,16 et 40, il est permis de les admettre dans le culte divin selon qu'ils sont ou peuvent devenir adaptés à un usage sacré, qu'ils s'accordent à la dignité du temple et qu'ils favorisent véritablement l'édification des fidèles.

Accroissement du répertoire.

121. Les musiciens, imprégnés d'esprit chrétien, comprendront qu'ils ont été appelés à cultiver la musique sacrée et à accroître son trésor.

Ils composeront des mélodies qui présentent les marques de la véritable musique sacrée et qui puissent être chantées non seulement par les grandes scholae cantorum, mais qui conviennent aussi aux petites et favorisent la participation active de toute l'assemblée des fidèles.

Les textes destinés au chant sacré seront conformes à la doctrine catholique et même seront tirés de préférence des saintes Ecritures et des sources liturgiques."[11]

---

11 Fin de la citation

CHAPITRE V

TACHE MUSICALE DES ACTEURS DE LA CELEBRATION

Ce chapitre est l'aboutissement dans le concret de tous ces principes que nous avons établis et de ces réflexions que nous avons faites jusqu'ici, pour que nous arrivions à des réalisations basées sur les objectifs essentiels de la réforme liturgique, grâce à un équilibre entre progrès et tradition.

Disons que, de tout temps, les artisans de la liturgie ont dû chercher comment réaliser leurs célébrations avec dignité et efficacité. Mais lors d'une réforme, la souplesse est nécessaire pour accepter de laisser tomber des éléments qui ne sont plus pertinents, sans sacrifier pour cela les éléments forts d'une saine tradition.

Deux principes sont à observer:

1- la juste répartition et la mise en oeuvre des différentes fonctions;
2- l'observance exacte du sens et de la nature propre de chaque partie.

Il faut se convaincre alors que la véritable solennité dépend d'une célébration digne et équilibrée où l'on exécute toutes les parties de l'office selon leur nature propre, avec insistance sur la participation intérieure.

Ajoutons que la musique demeure un moyen et qu'il n'y a pas dans la célébration de fonction purement musicale voulue pour elle-même. Il faut donc étudier soigneusement la véritable fonction de chaque intervention musicale, ce qui, autrefois, n'était pas toujours évident.

Par contre, si la participation est le mot-clef de la réforme conciliaire, les interventions de l'assemblée doivent quand même se faire avec intelligence et avec un répertoire qui réponde au but que l'on se propose.

A- PARLONS MAINTENANT DE CHACUN DES ACTEURS:

1- Le célébrant présente un double caractère:

. président de l'assemblée
. acteur de la parole.

Une certaine technique est alors nécessaire pour qu'il joue pleinement son rôle. N'oublions pas qu'il parle au nom du Christ et que ses gestes doivent être empreints de dignité, ce qui suppose un souci de perfection extérieure.

Une certaine formation musicale constitue un idéal auquel on ne tend pas assez de nos jours.

2- Le lecteur et le psalmiste; le diacre.

Ce sont des spécialistes; ils doivent donc se distinguer des autres membres de l'assemblée en accomplissant leur tâche avec toute la perfection possible, et cela à cause de leur position rituelle.

La capacité technique exigée peut être naturelle, mais elle est bien davantage le résultat d'un travail sérieux. Les anciens ne confiaient ces tâches qu'à des personnes ayant reçu une formation spéciale, parfois consacrée par une ordination (Ancien ordre mineur du Lecteur).

Quant au diacre, son caractère d'assistant du célébrant lui confère une dignité qui dépasse la simple fonction du lecteur et du psalmiste.

Il est bon de souligner la beauté et l'importance des récitatifs confiés au célébrant et au diacre. C'est une musique qui s'enracine dans une tradition séculaire et qui est ainsi l'aboutissement de la sagesse des siècles permettant ainsi à celui qui parle au nom du Christ de s'effacer en quelque sorte comme individu pour justement revêtir le Christ dans ses accents les plus nobles.

3- Le peuple.

La réforme liturgique a fortement revalorisé le chant communautaire, renouant avec la plus haute antiquité.

La liturgie impliquant la participation de tous, le chant commun est d'une singulière efficacité pour favoriser cette participation. Il établit entre les participants un intense courant, il est comme un matériau conducteur qui emporte chacun vers une émotion, une pensée, une prière communes. Il est donc d'une grande importance (voir textes de la Constitution sur le sujet: nos 112, 113 et 114).

Ce qui revient en propre à l'assemblée: les répons les plus simples, les acclamations comme le Sanctus, le refrain du psaume, l'Alleluia.

On peut lui confier aussi des pièces strophiques (genre choral) surtout si l'on a su établir une tradition. Il reste cependant que les chants à refrains sont les plus indiqués.

Notons l'importance de la qualité de la musique que l'on fait chanter à une foule. Il faut respecter la véritable tradition d'un peuple. L'association foi et culture préconisée par Jean-Paul II ne doit pas être réalisée d'une façon superficielle comme on l'a fait trop souvent.

De plus, les chants que l'on destine à l'assemblée doivent être intéressants à chanter: pour cela ils doivent être inspirés et d'un certain souffle.

Pour des chants plus difficiles, la chorale peut jouer un rôle d'entraîneur ou même de suppléance et amener l'assemblée à diversifier son répertoire. Il est étonnant de constater l'ampleur des résultats lorsque l'on sait travailler à long terme.

L'utilisation des mélodies grégoriennes les plus simples constitue un puissant facteur d'unité et suscite toujours un grand intérêt à cause de leur grande qualité.

Pour les chants en langue du peuple, c'est cette qualité de la musique qui assure l'instauration d'une véritable tradition en chant populaire.

EX. 76: "Agnus Dei" (grégorien); session 88; cassette 6 B

4- La chorale.

Son rôle dépasse celui d'entraîneur, de soutien du chant commun.

En effet, la liturgie ayant pour but de faire vivre le fidèle de foi et de charité, le chant de la chorale, par des analogies subtiles est apte à signifier plus profondément un aspect du mystère et favorise plus efficacement que ne le ferait un art inférieur, la démarche de l'âme vers Dieu.

Le peuple alors, s'unissant aux accents sublimes de la schola par une audition active, accède à un approfondissement de la prière qui dépasse les expressions d'un simple chant d'assemblée.

Ce rôle spécifique de la chorale peut se réaliser dans des formes où elle alterne avec la foule. Voici un exemple impressionnant du Kyrie XVI grégorien où la chorale lance un premier Kyrie, repris par l'assemblée, et intervient en polyphonie pour la 3^{e} invocation.

EX. 77: Kyrie XVI et polyphonie, Messe papale à N.-D. de Paris, FY094, RC130 cassette 6 B

Fin de la 6^{e} cassette

Notons que la constitution sur la liturgie favorise explicitement le chant de la chorale en prescrivant que l'on conserve le trésor de la musique sacrée avec la plus grande sollicitude et qu'on développe les "scholae cantorum".

EX. 78: G. Gabrieli, "Jubilate Deo" (Motet à 15 voix); SNE 539, cassette 6B

Il faut insister ici sur l'importance pour les musiciens d'entrer vraiment dans la réforme liturgique et d'accepter les acquisitions fondamentales de cette réforme.

En liturgie, il faut partir de la célébration elle-même, de ses lois, de son fonctionnement, tout cela nous amenant à désirer l'existence d'un groupe choral qui joue pleinement son rôle sans être le centre de la célébration.

Concluons en disant que "comme la paix et la liberté, la musique à l'église est indivisible et que le progrès de chacun des éléments conditionne la bonne marche de l'ensemble."(12)

---

12 La tâche musicale des acteurs de la célébration, Ed. Fleurus, coll. Kinnor, p. 149.

EX. 79: Thompson, C. "L'Heure s'avance"; session 88; cassette 7 A

CHAPITRE VI

SITUATION ACTUELLE - SOLUTIONS EN PROFONDEUR

La question se pose, à savoir, si l'on a pris les vrais moyens pour arriver à mettre en place les éléments nécessaires pour réussir une réforme aussi exigeante.

Il est donc important de décrire la situation actuelle avec le plus d'objectivité possible, d'établir les causes profondes des malaises qui existent pour tenter de trouver ensuite les vraies solutions.

Quant à l'historique du mouvement liturgique au Québec depuis le concile, en esquissant le sujet, on pourrait s'arrêter aux points suivants:

. Au début, renouvellements constructifs ont alterné avec bien des réformes hâtives et imprudentes (p.e. dans l'aménagement de certains choeurs d'église). En musique, on a vu chez les gens des enthousiasmes intempestifs qui ont balayé d'excellentes traditions; alors que chez d'autres, on constatait de grandes réticences au changement.

. D'excellents musiciens ont essayé avec un certain succès de relever le défi, de réaliser une nouvelle syntèse et d'appliquer les principes avec prudence.

. Par contre, un mouvement de pastorale liturgique qui ne tenait pas suffisamment compte de la qualité de la musique a créé un nivellement par le bas qui a découragé plusieurs musiciens sérieux et la plupart de ces derniers ont cessé d'oeuvrer dans le domaine de la musique sacrée, soit parce qu'eux-mêmes ne se sentaient plus à l'aise dans cette nouvelle pastorale où la participation extérieure était prônée à tout prix, souvent avec une musique insignifiante, ou encore parce qu'on leur faisait savoir qu'ils n'étaient plus les hommes de la situation. L'abandon systématique du latin a pesé très lourd dans ces démissions. (33)

---

33) En effet, comment imaginer, par exemple, qu'une chorale amateur dont le répertoire était presque exclusivement latin, puisse dans quelques semaines franchir les étapes nécessaires et acquière la nouvelle mentalité qu'exigeait une réforme aussi radicale?

. Dans une deuxième étape, les initiatives privées ont pris le pas sur un mouvement qui aurait dû être plus directif. L'autorité a laissé se continuer bien des expériences malheureuses et la musique la plus profane et parfois la plus dégradante, faite d'ailleurs trop souvent par des amateurs sans formation, a accompagné des célébrations bruyantes et sans âme.

Aussi, peu à peu, les musiciens se sont retirés des postes clefs et très souvent on leur a préféré des gens "ouverts" et "modernes" dont la formation était insuffisante pour diriger les gens. Je tiens à souligner ici la prolifération de mauvaise musique écrite par des pseudo-compositeurs et l'abandon à peu près systématique non seulement du chant grégorien, des chants en latin, mais aussi de la plus grande partie de la musique vocale en français écrite par les musiciens québécois les plus compétents.

Actuellement, après 25 ans d'expériences, on recherche en général un nouvel équilibre et il est urgent de faire une étude objective de la situation afin que l'avenir de la musique sacrée s'appuie sur de sérieuses considérations.

A- SITUATION ACTUELLE

1- Doléances des musiciens et des liturgistes

A. Les musiciens:

1. Beaucoup de musique que l'on fait dans les églises est mal écrite. Il y a beaucoup d'incompétents qui ont des responsabilités en musique liturgique.

2. La musique d'église est de style populiste et n'a pas les qualités d'une vraie musique sacrée. Elle est même parfois vulgaire. On accepte facilement les chansons à succès durant les célébrations, pratique en nette contradiction avec les principes séculaires de la musique sacrée.

3. Le rôle de la chorale est méconnu et le trésor de la musique sacrée a été abandonné, tout cela en dépit de décrets conciliaires très clairs sur ces points.

B. Les liturgistes:

1. Les musiciens n'ont pas la formation liturgique suffisante. Ils ne saisissent donc pas bien ce que doit être une célébration d'après le renouveau liturgique.

2. Ils ne collaborent pas suffisamment à la réalisation concrète des nouvelles exigences.

3. Ils se contentent trop souvent encore d'exécuter de belles pièces musicales.

2- Décalage entre l'idéal conciliaire et la situation réelle

"... il semble que l'idéal du Concile est trop élevé puisque la liturgie actuelle n'a pas du tout l'ampleur, la profondeur et les ressources pour répondre aux intentions du Concile."[14]

Alors personne (cf doléances des musiciens et des liturgistes) n'est vraiment satisfait de la façon avec laquelle le nouveau défi d'une liturgie vivante, mais de qualité, a été relevé.

1- Le manque d'unité dans l'action liturgique

A. On a du mal à choisir les thèmes, les chants, etc. dans l'énorme production des dernières années à laquelle viennent s'ajouter encore quantité d'informations, de soutiens de toutes sortes et de nouveaux chants.

B. Il y a beaucoup de bénévoles sans formation qui oeuvrent en liturgie. L'unité, qui s'appuie d'ordinaire sur la compétence des intervenants, est ainsi à peu près irréalisable. Le musicien professionnel a donc du mal à s'intégrer dans les comités de liturgie ou de chant sacré.

C. On choisit beaucoup d'après la sensibilité individuelle. On fait de la liturgie (on "produit"), on ne la vit pas profondément.

4- La liturgie n'est pas prioritaire dans les diocèses

Les offices de liturgie ont en leur sein peu de musiciens formés ce qui aboutit à des erreurs de jugement concernant le répertoire.

5- En général, le clergé n'a pas de formation en musique liturgique

---

EX. 80: Liszt, "Tu es Petrus" (extrait), messe papale à N.-D. de Paris, FY094 (RC130) cassette 7 A

---

14 Abbé Luc Bouchard, Brochure: "A propos des 20 ans du renouveau liturgique", p. 6.

B- CAUSES

1- Manque de compréhension globale de ce qu'est la liturgie et de ce que le Concile a réellement voulu

Vatican II a voulu une nouvelle synthèse de deux millénaires de pratique liturgique avec une préoccupation toute spéciale de la participation du peuple de Dieu, insistant cependant sur la qualité des différents éléments malgré les risques possibles liés à la pratique des langues vivantes et à la variété possible dans les actions liturgiques.

Quelques réflexions sur ces deux points:

A. L'ouverture aux langues vivantes pose le problème du répertoire:

1. Le rejet systématique du latin est une cause de conflit et prive l'Eglise de grandes oeuvres qui pourraient justement donner aux célébrations cette ampleur et cette profondeur dont nous avons souligné plus haut la regrettable absence.

2. Quand on chante en français, il faut, comme nous l'avons dit plus haut, être exigeant pour les textes mais aussi pour le langage musical et les valeurs qu'ils véhiculent.

3. La perte du sens du sacré aboutit à des célébrations qui sont des fêtes humaines. On veut traduire non seulement en langue vivante mais aussi dans la vie en rabaissant l'idéal liturgique.

B. La variété dans la réalisation des célébrations crée des malentendus. Elle est souvent faussement alimentée par des publications qui préconisent des éléments qui sont en marge de la liturgie officielle.

Si on savait donner à la liturgie telle qu'elle est, son maximum d'efficacité, on serait sans doute surpris des résultats.

2- L'idéal proposé par certains liturgistes semble être une liturgie de petit groupe, où des excès dans l'adaptation des divers éléments finit par dérouter.

3- Dégradation de l'art musical dans la plupart des églises paroissiales:

"La musique liturgique qui est d'une importance capitale du triple point de vue de la participation de l'assemblée, de la prière et de la catéchèse de la foi, est elle aussi soumise à la pure subjectivité de chacun, de sorte qu'ici comme ailleurs, tout

est possible, le meilleur comme le pire. L'absence de formation n'est nulle part plus manifeste que dans la musique liturgique. Il y a peu d'unité entre les chants, leur contenu et les gestes de la liturgie. La musique et les paroles répondent à trois critères immuables: le facile, la nouveauté et le changement. Dans ce contexte, tout l'aspect de contemplation, de communion spirituelle au sacrifice du Christ fait tout simplement sourire."[35]

4- Appauvrissement de la liturgie

"Le nivellement des symboles liturgiques à leur plus simple expression, ce que dans nos milieux nous appelons l'essentiel, finit par faire de la messe quelque chose d'insignifiant d'un point de vue communautaire. Absence de procession, suppression systématique de l'encens et du chant de la messe, silence des grandes orgues, non-visibilité des gestes du prêtre, récitation sonotone des prières de l'Eglise les plus lyriques comme le Gloria, la Préface, l'Alleluia, ... l'absence d'un programme officiel de chants sacrés tirés des Ecritures. Tout cela et bien d'autres points (j'allais dire: d'autres détails!) finissent par faire de la messe quelque chose de banal."

"Tout ce que je viens de dire pourrait se résumer à une expression: la perte du sens du sacré. Le sacré est à la fois grandeur et simplicité, respect des signes, des choses et des personnes. Il est étonnant que la liturgie ne soit pas un pédagogue de la Gloire de Dieu. Dieu ne mérite-t-il pas que nous lui consacrions le meilleur de ce que nous sommes? Pour plusieurs, cette question apparaîtra dépassée. Pourtant, répondre négativement à cette question ou refuser de l'entendre, ne conduit-il pas directement à la banalisation actuelle de la liturgie de l'Eglise?"[36]

EX. 81: Schindler, Prière scoute; PCTB 1971-18; cassette 7 A

C- SOLUTIONS

1- D'abord il faut de toute évidence que les autorités compétentes se penchent sérieusement sur les problèmes énoncés plus haut, et ne craignent pas de prendre position comme ils le font parfois sur des questions importantes d'ordre social; la liturgie n'est-elle pas l'oeuvre de Dieu par excellence?

2- Pour parer à ce manque d'unité dont nous parlions plus haut, il faudrait que tous les intervenants, pasteurs en tête, s'efforcent d'appliquer

---

35 Abbé Luc Bouchard, id., p. 8.

36 Ibiden

les documents du concile sans les affaiblir, surtout en ce qui concerne le décret sur la musique sacrée. La liturgie s'est beaucoup appauvrie en se banalisant dans des musiques sans expressivité souvent insignifiantes.

3- Pour cela, il est nécessaire que les responsables de la liturgie et de la musique d'église soient bien formés. Que l'on organise à cet effet des sessions de formation liturgique pour les musiciens d'église et que liturgistes et musiciens se rencontrent pour échanger dans le respect des compétences et des rôles que chacun doit jouer dans l'acte liturgique.

C'est ici qu'un Institut de musique sacrée rendrait les plus grands services, un institut où les musiciens et les responsables de la liturgie pourraient recevoir une formation adéquate qui les ferait s'élever au-dessus de cet amateurisme où ils se trouvent trop souvent.

4- Il faut aussi que les aspirants au sacerdoce et à la vie religieuse reçoivent, sinon une formation musicale véritable (ce qui serait l'idéal), du moins une initiation suffisante aux questions musicales pour être capables de porter un jugement sûr concernant les problèmes de musique sacrée. Que ces mêmes étudiants aient des cours leur permettant d'apprendre à présider une célébration en chantant les parties qui reviennent normalement aux ministres sacrés.

5- Il faudrait aussi que dans chacun des diocèses, toutes les compétences soient mises à contribution pour éviter tout amateurisme dans les décisions importantes concernant le répertoire liturgique.

6- Que les musiciens d'église soient encouragés à jouer pleinement leur rôle et que les chorales aient la liberté de s'exprimer comme telles durant les célébrations dans l'esprit qui a été plusieurs fois exprimé plus haut.

7- Il faut également que l'autorité compétente, tout en encourageant le mouvement liturgique, n'hésite pas à prohiber toute pratique qui est en contradiction flagrante avec les principes de base énoncés plus haut, comme par exemple, d'exiger qu'aux mariages et aux funérailles, les chansonnettes à succès et les chansons typiquement profanes soient définitivement mises au rancart, et qu'en général, on exige un répertoire plus classique qui résiste à l'usure et dont le langage musical soit véritablement sacré.

8- Peut-être y aurait-il lieu de publier maintenant un "Livret des fidèles", un recueil contenant un répertoire commun de chants qui favoriserait l'unité d'un diocèse à l'autre. Il serait peut-être temps aussi qu'un dialogue s'établisse entre les organismes qui réalisent ces publications et qui le font peut-être trop d'une façon individuelle.

Fin du coté A (cassette 7)

CONCLUSION

Nous voici donc parvenus au terme de ce long discours. Nous espérons qu'il a su susciter l'enthousiasme pour une oeuvre d'Eglise capitale.

Actuellement, on sent au Québec le désir de revaloriser les célébrations liturgiques, de leur donner l'importance qu'elles méritent pour qu'elles soient véritablement source de vie spirituelle.

Bien sûr, le fondement d'une telle réussite demeure toujours la vie spirituelle personnelle des artisans de la liturgie. Les gestes, les rites, les chants doivent être des signes de réalités profondes, s'enraciner dans une vie qui met l'Evangile au premier plan de ses préoccupations, mais aussi ces gestes doivent être vrais, expressifs, en harmonie avec le souffle de l'Esprit de Pentecôte qui a soufflé il y a 25 ans sur l'Eglise.

Si nous avons réellement la foi, mettons-nous résolument à la tâche avec toute l'espérance dont sont capables ceux qui sont convaincus que l'Esprit-Saint n'a pas soufflé en vain il y a 25 ans.

EX. 82: Extraits de la messe papale à N.-D. de Paris en 1980; FYD94 (RC130); cassette 7 B

Détails:
- Peuple de Dieu (extraits)
- Début de la messe du Pape
- Extraits de l'homélie du Pape
- Sanctus
- Notre Père (Rimski-Korsakov)
- Continuité de la messe papale
- Agnus Dei (Caspra)
- Ave verum (Saint-Saëns)
- Communion improvisée au grand-orgue (Pierre Cochereau)
- Continuité de la messe papale
- Psaume 150 (Franck)

TROISIEME TRAVAIL

Rédigez un texte (entre 2 et 4 pages) où vous traiterez de:

1) la situation actuelle de la liturgie et de la musique dans votre milieu.

2) comment parvenir à un idéal réalisable?

3) quel avenir a la Musique sacrée dans la liturgie?

N.B.: Ce 3e travail peut être remplacé par une cassette d'au moins 30 minutes contenant des exemples de réalisations en liturgie et en musique sacrée avec une courte présentation.

ANNEXE A

N° de l'EX.	Ref. au Cours	Auteur et titre	Ref. de l'enr.	N° de cassette
1.	Intro.	Bach, Choral du Veilleur	Erato STU 70838	1 A
2.	Intro.	Tallis, Motet O nata lux	MHJ Stéréo 4827 M	1 A
	1re partie			
3.	Chap. I	Vulgium, Christ est vraiment ressuscité	session 88	1 A
4.	Chap. I	Regina coeli (grégorien)	FC 521 MU 311 A	1 A
5.	Chap. III	Bach, Prélude en ré majeur	DG 138907	1 B
6.	Chap. IV	J. Goss, Chante le Seigneur mon Ame	session 88	1 B
7.	Chap. IV (fin)	Tallis, Anthem If ye love me	MHJ stéréo 4827 M	2 A
8.	Chap. V	Hymne chrétienne d'Oxyrynchos	HM 1015	2 B
9.	Chap. V	Antienne Laudabo (grégorien)	HMU 440	2 B
10.	Chap. V	Haec dies (grégorien)	HMU 440	2 B
11.	Chap. V	Cunctipotens Genitor (déchant strict)	HMU 440	2 B
12.	Chap. V	Antienne Magnum nomen Domini	HMU 238	2 B
13.	Chap. v	Motet O mitissima Virgo (XIIIe s.)	HMU 440	3 A
14.	Chap. V	Conduit Deo confitemini (XIIIe s.)	HMU 440	3 A
15.	Chap. V	Motet Plange regni respublica	Telefunken SAWT 9566-B	3 A

N° de l'EX.	Ref. au Cours	Auteur et titre	Ref. de l'enr.	N° cassette
16.	Chap. V	Kyrie, Messe Notre-Dame (G. de Machaut)	SAWT 9566-B	3 A
17.	Chap. V	Dufay, Alma Redemptoris	Nonesuch M-71171 (St)	3 A
18.	Chap. V	Palestrina, Benedictus, Messe De beata Virgine	SNE 539	3 A
19.	Chap. V (fin)	Décha, Peuple de baptisés	session 88	3 A
20.	Chap. VI	Le Seigneur est mon berger	session 88	3 A
21.	Chap. VI	Hymne Aeterne rerum Conditor	HMU 440	3 B
22.	Chap. VI	Hymne Aeterna Christi Munera	HMU 440	3 B
23.	Chap. VI	Hymne Christo psallat	HMU 440	3 B
24.	Chap. VI	Hymne Orientis partibus	HMU 440	3 B
25.	Chap. VI	Prière après la communion; Messe célébrée par Jean-Paul II à N.-D. de Paris (1980)	FY 094 RC 330	3 B
26.	Chap. VI	Couperin, Messe des Couvents (Kyrie)	VCCS-6018	3 B
27.	Chap. VI	Introit Nos autem (grégorien)	FC 526 MU 311 A	3 B
28.	Chap. VI	Décha, Kyrie de Lourdes	session 88	4 A
29.	Chap. VI	Palestrina, Kyrie, Messe De beata Virgine	SNE 539	4 A
30.	Chap. VI	Décha, Psaume 112	session 88	4 A
31.	Chap. VI	Deiss, Alleluia Z 118-2 avec verset	session 88	4 A
32.	Chap. VI	Couperin, Offertoire sur les Grands Jeux (Messe des couvents)	VCCS-6818	4 A
33.	Chap. VI	Deiss, Sanctus, Messe Dieu est amour	session 88	4 A

N° de l'EX.	Ref. au Cours	Auteur et titre	Ref. de l'enr.	N° cassette
34.	Chap. VI (fin)	Thompson, C. Vous êtes sans pareille	PCTR-110	4 A
35.	Chap. VII	Ubi caritas (grégorien)	FC 528 MU 311 A	4 A
36.	Chap. VII	Palestrina, Alleluia	PCTR 1971-18	4 B
37.	Chap. VII	Praetorius, Ein Kind geborn zu Bethlehem	Nonesuch H-71232	4 B
	2e partie			
38.		Almande (Anon.), Royal Brass Music	Nonesuch H-71118	4 B
39.	Chap. I	Bach, Toccate en ré mineur	DG 138907	4 B
40.	Chap. I	Haendel, Alleluia	L'Oiseau-Lyre Stéréo D189 D3	4 B
41.	Chap. I (fin)	Bach, Dir, dir Jehova	cassette spéciale: Congrès Pueri C. Paris (1985)	5 A
42.	Chap. II	Puer natus est (grégorien)	FC 522 MU 311 A	5 A
43.	Chap. II	Vivaldi-Bach, Concerto pour 4 clavecins	SCA 25022	5 A
44.	Chap. II	Chopin, Concerto no 2	DG 2531 126	5 A
45.	Chap. II	Ravel, Concerto pour la main gauche	VBX 410	5 A
46.	Chap. II	Folklore africain	Musique de tous les temps 41/42	5 A
47.	Chap. II	Meyerbeer, Marche du couronnement	Col XSM 119579	5 A
48.	Chap. II	Tchaikovsky, Andante cantabile	Id.	5 A
49.	Chap. II	Offenbach, Cancan	Id.	5 A
50.	Chap. II	Rimsky-Korsakov, Vol du bourdon	Id.	5 A

N° de l'Ex.	Ref. au Cours	Auteur et titre	Ref. de l'enr.	N° cassette
51.	Chap. II	Bach, Cantate no II, choral	Telefunken 091 G17	5 A
52.	Chap. II	Mussorgsky, Une nuit sur le Mont Chauve	Columbia XSM 119579	5 A
53.	Chap. II	Elgar, Pomp and circumstance	Id.	5 A
54.	Chap. II	Schumann, Rêverie	Id.	5 A
55.	Chap. II	Sibelius, Valse triste	Id.	5 A
56.	Chap. II	J. Clark, Trumpet Voluntary	Philips 420 879 - 2	5 A
57.	Chap. II	Mésomède de Crète, Hymne à la Muse (vers 130 P.C.)	HN 1015	5 B
	3e partie			
58.		Mozart, Symphonie no 25 (andante)	DG 643521	5 B
59.	Chap. I (fin)	Goudimel, Chante pour Dieu	PCTR1971-29	5 B
60.	Chap. II	Cantique des Cantiques (1,1-4): musique hébraïque	HMU 989	5 B
61.	Chap. II	Viderunt omnes (grégorien)	FC 522 MU 311 A	5 B
62.	Chap. II	Bach, Choral sur paroles françaises	PS 17 4108	6 A
63.	Chap. II	Deiss, Joyeuse lumière	LDE 1028	6 A
64.	Chap. III	Antiennes alléluiatiques gallicanes	HMU 238	6 A
65.	Chap. III	Benedicamus Domino (organum mélismatique)	HMU 440	6 A
66.	Chap. III	Motet Dominator Domine (XIIIe s.)	HMU 440	6 A
67.	Chap. III	Conduit Deo confitemini (XIIIe s.)	HMU 440	6 A
68.	Chap. III	Josquin, Ave Maria	SNE 539	6 A

N° de l'EX.	Ref. au Cours	Auteur et titre	Ref. de l'enr.	N° cassette
69.	Chap. III	Gabrieli, Intonation et motet Plaudite	Col. MS 7071	6 A
70.	Chap. III	Carissimi, Motet O quam pulchra est	Erato STU 70688	6 A
71.	Chap. III	Haendel, Dixit Dominus	Erato STU 71055	6 A
72.	Chap. III	Mozart, Motet Exultate jubilate	Erato STU 70355	6 A
73.	Chap. III	Mozart, Motet Misericordias Domini	Erato STU 70355	6 A
74.	Chap. III (fin)	Goss, Chante le Seigneur, mon âme	PCTR 88-320	6 B
75.	Chap. V	Tantum ergo (grég.) et Christus vincit, Messe papale à N.-D. de Paris	FY 094 RC 330	6 B
76.	Chap. V	Agnus Dei (grég.)	session 88	6 B
77.	Chap. V	Kyrie XVI et polyphonie Messe papale à N.-D. de Paris	FY 094 RC 330	6 B
78.	Chap. V	Gabrieli, Jubilate Deo	SNE 539	7 A
79.	Chap. V (fin)	Thompson, C. L'Heure s'avance	session 88	7 A
80.	Chap. VI	Liszt, Tu es Petrus (extrait) Messe papale à N.-D. de Paris	FY 094 RC 330	7 A
81.	Chap. VI	Schindler, Prière scoute	PCTR 1971-18	7 A
82.	Chap. VI	Extraits de la messe papale à N.-D. de Paris	FY 094 RC 330	7 B

ANNEXE B

L'orgue à tuyaux à privilégier

"L'orgue à tuyaux doit être tenu en honneur dans l'Eglise latine comme l'instrument musical traditionnel dont le jeu peut revêtir d'une admirable splendeur les cérémonies de l'Eglise, et soulever puissamment les âmes vers Dieu et les choses d'en haut."

Document conciliaire sur la liturgie, article 120

Principales caractéristiques:

L'orgue à tuyaux est l'instrument acoustique et harmonique doté de la plus large étendue sonore passant des basses les plus profondes à un médium chantant et envoûtant jusqu'aux aigus les plus éclatants. De plus, la grande variété de sa palette sonore, son incomparable possibilité de tenir indéfiniment les accords et de faire entendre les sonorités les plus douces et une plénitude sonore capable de remplir les plus grandes voûtes en font l'instrument le mieux adapté à servir la liturgie. De par sa façon de parler, le tuyau vibrant produit des réactions sur l'être humain qui le touchent au plus profond de son être. Chaque instrument a ses caractères propres tant par ses couleurs que par son intensité et varie selon les dimensions et l'acoustique du lieu dans lequel il doit résonner.

De la conception à la réalisation d'un tel instrument plusieurs personnes: les artisans, les ouvriers, les harmonistes, etc. travaillent de concert à réaliser une oeuvre d'art de la plus haute qualité.

Rôles de l'orgue à tuyaux:

D'après les différentes caractéristiques énumérées plus haut, l'orgue à tuyaux peut remplir fidèlement les diverses tâches qui lui sont assignées dans la liturgie.

Il peut créer un climat de beauté qui favorise la méditation et la prière silencieuse des fidèles, il peut accentuer le caractère particulier des divers temps liturgiques ou les différents moments d'une célébration, il peut surtout soutenir efficacement le chant d'une assemblée, d'une chorale ou d'un animateur.

Il a aussi pour rôle de faire revivre un vaste répertoire de musique d'église, trésors importants qui ne doivent pas être perdus.